

de la Drôme Provençale

Cercle Généalogique



La Lettre

DANS CE NUMERO :

Le Grenier de paléographie

Ferdinand Ravisa, le 30^e maire de Montélimar

Caïffa, quand un objet raconte l'histoire

Les Archives communales anciennes de la Drôme



Sommaire

- 2 Mot du Président
- 3 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 6 Vie du Cercle
- 7 L'exposition et la Journée des Adhérents
- 9 Le 3^e congrès de la SAGA à Chanéac
- 10 Petites annonces
- 11 Le système de dénomination des individus depuis 2000 ans
- 12 Coin des trouvailles
Mots croisés de Noël
- 13 Déjà paru, dons et nouveautés de la bibliothèque
- 14 Le Grenier de paléographie
- 16 Fernand Ravisa, le 30^e maire de Montélimar
- 20 Caïffa : quand un objet raconte l'Histoire
- 28 Les Archives communales anciennes de la Drôme
- 32 Flash n° 220, 221 et 222 de la FFG
- 34 La Boutique du CGDP
- 35 Corrigé des mots croisés de Nadine

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

*Date limite pour envoyer vos articles pour
le prochain numéro :*

5 mars 2016

Mot du président

Bonjour à toutes et tous,

Si votre vœu en 2016 est de participer activement au rayonnement du Cercle Généalogique, je vous livre ma recette pour le réaliser...

Vous êtes adhérent au Cercle et disposez de quelques heures dans la semaine : venez rejoindre l'équipe au local de St Martin et participez aux activités de votre choix : accueil, expositions,... ou bien, si vous préférez être utile chez vous : dites-le nous ! Le travail est considérable : relevés, numérisation,... Dans tous les cas, vous apprécierez de participer aux missions d'une association dynamique et reconnue.

Pour continuer dans la liste des vœux, je lance un appel pressant aux plus motivés d'entre vous : Faites-vous connaître si seconder Sandy Andriant pour le suivi du site internet du CGDP vous intéresse, ou si vous souhaitez vous former à l'élaboration et à la mise en forme des articles de « La Lettre » auprès de Marie-Claire Debouverie !

Le bilan de l'année 2015 est excellent, même s'il a fallu mettre les bouchées doubles pour que tous les projets se réalisent : participations aux « Journées généalogiques », salons, préparation de l'exposition annuelle...

Au risque de me répéter, l'aide de chacun, selon ses possibilités, nous est nécessaire et vous apportera en retour des satisfactions, je vous le promets !

Je termine ce billet en souhaitant que 2016 soit une bonne année pour vous tous.

Joyeuses fêtes !

Guy VENTURINI

Erratum !

L'auteur de l'article de la Lettre précédente intitulé « L'épidémie de choléra-Morbus de 1854 » a été retrouvée ! C'est Martine LANG !

Auteurs des articles

Hélène ANDRIANT
Sandy-Pascal ANDRIANT
Françoise COUSTILLAS-RIGOT
Marie-Thérèse LAUZIER
Alice LEMAIRE
Nadine MARCEL
Marylène MARCEL-PONTHIER

Crédits Photographies

Sandy-Pascal ANDRIANT
Jean-Paul BERBEYER
Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE

CONSIGNES

**Pour transmettre vos articles
à insérer dans La Lettre :**

Envoyer vos articles avant la date limite par
courrier (au CGDP) ou par mail :

lalettredugdp@genea26provence.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

Merci à l'avance !

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Présentation du Cercle

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

Nos services et activités

Recherche de patronyme :

2 € la recherche par patronyme et par canton + 0,20 € par page éditée
+ frais d'envoi

Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms

des registres paroissiaux,
puis gravure sur CD-Rom

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

Initiation à la généalogie et à la paléographie : cours, conférences, conseils, documentation

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux journées des adhérents par an pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances, démarches diverses

Un site internet :

genea26provence.com

Deux forums pour les adhérents :

CGDP

genea26provence@yahogroupes.fr

CGMP

c-g-m-p@yahogroupes.fr

Une page Facebook :

facebook.com/cgdp.genealogiste





Entrée Saint Martin



Vue générale Saint Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

Permanences 2016 du samedi

au Cercle de 10 à 17 heures :
9 janvier, 6 février, 5 mars, 9 avril, 4 juin,
2 juillet, 6 août, 3 septembre, 1^{er} octobre,
5 novembre et 3 décembre.
Pas de permanence en mai
en raison des ponts)

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

Sandy-Pascal ANDRIANT
webmaster@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine MARCEL
facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster des Forums

Sandy-Pascal ANDRIANT
CGDP
webmaster@genea26provence.com
CGMP
cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@wanadoo.fr

Contact généabank

cgdp_geneabank@orange.fr

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Guy VENTURINI

Président
06 11 33 66 08

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 26 €
Dans ce montant, sont comprises
La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre **Généalogique du Midi Provence**.
Le C.G.M.P. est membre de la **Fédération
Française de Généalogie (FFG)**

Conseil d'administration

LE BUREAU

Président
Guy VENTURINI

1^{er} Vice-président
Yves DEBOUVERIE

2^e Vice-président
Sandy-Pascal ANDRIANT

Secrétaires
Mireille BERARD-PREL
Monique REYNIER

Trésorière
Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint
Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

André BOUSQUET
Marie-Claire DEBOUVERIE
Pierre GOUDON
Alice LEMAIRE
Guillaume MARCEL
Marylène MARCEL-PONTHIER
Odile MOUSSET
Mauricette PEYRARD
Marie-Thérèse LAUZIER
Marie-Lou SIMIAND

Membre d'honneur
Odette BLANC

Rédacteurs en chef de la Lettre

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE
Sylvie DE SANTA-HELENA
lalettreducgdp@genea26provence.com

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps-Perdu
04100 MANOSQUE
Tous les samedi du mois de 14h à 18h
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 GAP
Vendredi de 14h30 à 18h30
postmaster@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT-LES-PINS
contact@cegama.org site : www.cegama.org

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :
194, rue Abbé de l'Épée
13005 MARSEILLE
Permanence : lundi de 14h à 19h
agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures
Place Romée de Villeneuve
Vendredi de 14h à 20h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens
Le Logis Neuf
2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon
2^e et 4^e vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf-les-Martigues

Place Bellot
2^e et 4^e mardis du mois de 18h à 19h30

Eyguières

Centre culturel
Rue Bel-Air

Un Forum pour les adhérents du CGMP :

c-g-m-p@yahogroupes.fr

La Ciotat

Archives communales Mairie
1^{er} et 2^e mercredis du mois de 14h à 17h30

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet
Jeudi de 15h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois de 13h30 à 18h30

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative
Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
2^e jeudi du mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)

Venelles

Le Triboulet
Impasse La Roberte
3^e samedi du mois de 14h à 19h

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes
298 Av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT-RAPHAEL
2^e jeudi et 4^e samedi de 14h30 à 17h30
cgenea83@free.fr site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
Mercredi (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et dernier
samedi du mois 14h à 18h
courriel.cgvacluse@gmail.com
Site : www.cgvacluse.org

Antenne de Bonnieux

1^{er} et 3^e jeudis du mois : généalogie et informatique
2^e et 4^e samedis du mois : généalogie
Un vendredi par mois (dates à définir)



Vie du Cercle

Attention !

L'assemblée générale du CGDP aura lieu le samedi 16 janvier 2016 (cf. document joint).

En 2016, les permanences du samedi se tiendront les 9 janvier, 6 février, 5 mars, 9 avril, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 décembre. Pas de permanence en mai en raison des ponts !

Les Journées des adhérents auront lieu à Die le 10 avril 2016, et à Montélimar le 6 novembre 2016.

Décès d'Yves Beuffre et de Jean-Pierre Prel

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'**Yves Beuffre** le 23 septembre 2015, et de **Jean-Pierre Prel**, tous deux après une longue maladie.

Yves était l'époux d'Eliane Beuffre, adhérente pendant de nombreuses années au CGDP, toujours disponible et dévouée à partager ses connaissances dont beaucoup d'entre nous se souviennent.

Jean-Pierre était l'époux de Mireille Bérard-Prel, secrétaire du bureau du CGDP depuis 2014 et adhérente depuis quelques années. Tous les mardis, elle numérise sans relâche les actes paroissiaux avec bonne humeur et patience malgré ses soucis personnels.

Nous présentons à leurs familles nos condoléances et prenons part à leur peine, tout en leur assurant de notre amitié.

Décès d'Albert Boissonnat

Fin août, nous avons appris le décès de notre ami **Albert Boissonnat**.

Membre du CGDP et du conseil d'administration en 2001, il a participé à de nombreux relevés ainsi qu'au début de la numérisation au sein de ce même cercle.

Nous garderons le souvenir de son extrême gentillesse et de son grand sens du bénévolat.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Forum EGDA à Beaumont lès Valence le dimanche 27 septembre

Nous avons répondu présent à l'invitation d'EGDA à leur forum annuel à Beaumont-lès-Valence, ainsi que des associations limitrophes Ardèche (SAGA), Isère (CGD), Loire (AGL), mais aussi le Centre Généalogique de Vienne.

En cette matinée ensoleillée, nous avons été accueillis par un sympathique petit déjeuner avant de nous mettre au travail. La fréquentation de notre stand a été bonne, notamment pour la recherche patronymique.

Dans l'après-midi, une conférence de M. Etienne Meunier venu de l'Yonne a eu lieu sur l'origine des patronymes.

Toujours de beaux échanges avec nos voisins et nous les remercions vivement de leur invitation et de leur excellent accueil.

Guy VENTURINI



Exposition à Montélimar : « Les Protestants au Désert »

Du 7 au 12 novembre 2015, notre exposition annuelle sur le thème des « Protestants au Désert » se visitait au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Montélimar.

Les exposants ont tenu à étudier le fait protestant sous son aspect non pas théologique et culturel mais bien historique et culturel. Leur étude a porté sur la période allant de François I^{er} à nos jours. Ils se sont attachés à étudier la présence, construction ou destruction des temples et la survivance des cimetières familiaux protestants, pratique funéraire apparue durant la période du « Désert ».

La première partie de l'exposition relie les événements historiques de la Grande Histoire à celle de la Drôme durant cette longue période : Luther, Calvin et Farrel, les Guerres de Religion, l'édit de Nantes signé par Henri IV, la Révocation de cet Édit par Louis XIV, la période dite du « Désert » qui en découle, l'édit de Tolérance et la naissance de l'État civil, le Concordat, la Séparation de l'Église et de l'État, la liberté de conscience et la laïcité. Il faut se rappeler que, sous l'Ancien Régime, tout le monde a une religion. La notion de laïcité n'est pas encore apparue.

Vient ensuite un aspect généalogique important : Quels sont les éléments spécifiques des actes notariés permettant de distinguer des protestants dans sa généalogie ? Absence d'affirmation de catholicité ou proclamation de la foi protestante ? On peut mesurer l'étendue du protestantisme dans la Drôme à travers quelques cartes statistiques.

Puis dans une deuxième partie, on entre au cœur de l'Exposition : le « Désert ». Longue période de 100 ans – de 1685 à 1787 – consécutive à la Révocation de l'édit de Nantes signée par Louis XIV jusqu'à l'édit de Tolérance par Louis XVI. Les prêtres sont chassés hors de France, le culte protestant interdit, les hommes menacés des galères et les femmes du couvent, les enfants enlevés à leurs familles et placés dans des « Maisons de Propagation de la Foi ».

On parcourt ensuite les différentes cités protestantes, les temples et les cimetières familiaux : Livron, Loriol, Crest, Truinas, Bourdeaux, Dieulefit, le Diois et ses 35 temples, Saint-Auban et Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Montélimar.

Le sommaire du livret :

- Histoire du Protestantisme Français
- Repères Historiques
- Le Notaire Protestant
- Ancien Régime : Protestants en Drôme Provençale

- Pourquoi le Désert ?
- Quelques Temples Protestants de la Drôme Provençale
- Cimetières Familiaux de Loriol et Livron
- Les Protestants de Crest
- Truinas

- Bourdeaux d'un Temple à l'Autre
- Dieulefit
- Le Patrimoine Protestant de la Drôme et du Diois en Particulier
- Aux Sources de l'Ouvèze
- Histoire du Premier Temple de Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Le Temple de Montélimar et les Protestants
- Promenade Littéraire dans les Tombeaux Protestants

Sandy-Pascal ANDRIANT
Geneviève BEGOT-CHIFFLET
Sandy-Pascal ANDRIANT
Marie-Thérèse LAUZIER,
Sandy-Pascal ANDRIANT
Maïté CHARRE
Mauricette PEYRARD
Marie-Thérèse LAUZIER
Mauricette PEYRARD
Nadyne CHABANNE-EYRAUD,
Cathy BRILLOT-LACHENAIE
Josette COUTARD
Marilou SIMIAND
Geneviève BEGOT-CHIFFLET
Sandy-Pascal ANDRIANT
Pierre GOUDON
Mauricette PEYRARD
Hélène ANDRIANT

Pour s'ouvrir à une autre approche, le fascicule propose en conclusion une « promenade littéraire dans les tombeaux protestants ».

Le fascicule est en vente au local au prix de 15 €. On peut utiliser le bon de commande qui est en ligne dans l'espace « Boutique » de notre site.



La Journée des Adhérents du 8 novembre à Montélimar

Comme tous les automnes, elle a eu lieu à l'Espace Saint-Martin. Nos adhérents « venus d'ailleurs » ont pu trouver de nouveaux sosas dans nos registres filiatifs.

Parallèlement, se déroulait dans notre local le Conseil Consultatif Régional du CGMP qui s'est clôturé par un discours du président du CGMP, Jean-Marie Delli-Paoli, offrant le pot de l'amitié pour fêter les 45 ans de cette union généalogique.



L'après-midi était consacrée à la **Conférence** :

« Histoire des cimetières familiaux de la Drôme et leurs relations avec l'histoire du protestantisme en France »

par Jean-Claude Rouchouse, président de l'Association de Sauvegarde des Cimetières Familiaux de la Drôme, au Salon d'honneur de la Mairie, à 14h 30.

Une cinquantaine de personnes y a assisté. Le conférencier a parcouru les différentes périodes de l'histoire du mouvement protestant et des lois relatives aux sépultures qui s'en sont suivies.

Prochaines Journées des Adhérents en avril 2016 à Die.



Organiser une journée des adhérents n'est pas de tout repos...
De temps à autre, la fatigue nous gagne !

Le 23^e congrès de la SAGA à Chanéac (6Août 2015)

Quelques membres du CGDP ont participé au 23^e congrès de la SAGA à Chanéac en août...

M. Didier Rochette , maire, M. Henri Sevenier et les membres du bureau au foyer rural de Chanéac ont accueilli les 200 congressistes. Puis, M. Sevenier, après le mot de bienvenue, a ouvert les débats avec l'avancement des travaux de recherches, en soulignant l'engagement des adhérents pour la numérisation des actes et les lectures des notaires.

Monsieur Georges Vignal a retracé l'histoire de Chanéac complétée par des explications sur cette partie de l'Ardèche par M. Roger Duga, de l'association des Amis de Rochebonne et des Boutières.

Enfin, M^{me} Corinne Porte, directrice des Archives départementales de l'Ardèche, a donné le résultat de l'avancement des relevés des tables décennales qui seront terminés en 2016, et a souligné la participation de la SAGA pour la numérisation des notaires.

Cette première partie se termine par la traditionnelle photo de groupe et par le repas convivial, suivi d'une dégustation de caillettes faites par les habitants de Chanéac (*pour information 1000 caillettes*).

« Chanéac est au cœur des Hautes Boutières sur les contreforts sud-ouest de la vallée de l'Eyrieux. Du Rhône au Gerbier de Jonc, le paysage se partage entre les prairies humides des fonds de vallées et les anciennes terrasses où pendant des siècles le châtaignier régnait en maître, peu à peu abandonné, et aujourd'hui remplacé par la forêt. Dès 1885, plus bas dans la vallée, fleurissent pêchers et cerisiers.

Chanéac est le fief des sieurs de Chambarlhac , une grande famille de la Haute-Loire, qui a marqué l'histoire dans le canton de Saint-Martin de Valamas. Le site de leur château se trouve dans la vallée de la Saliouse. Au milieu du XIX^e siècle, Chanéac comptait plus de 1000 habitants (aujourd'hui, la population est de 200 habitants) du fait de l'essor des industries du moulinage. Le canton de Saint-Martin-de-Valamas avait onze moulins. La région était le point de passage des caravaniers viticulteurs qui allaient dans le Forez livrer leur vin et redescendre le bois pour la confection des tonneaux. C'est peut-être de cette activité que vient l'appellation « Boutières », « boute » signifiant « outre en peau de chèvre » ou « région en forme de botte ».

L'après-midi, quatre visites ont été proposées au choix :

- **Les Fours** — Chanéac possède encore quatre anciens fours typiques du Moyen-âge et de l'ancien régime. Le foyer rural qui lutte pour les mettre en valeur, a participé à la restauration de ces quatre témoignages de la vie rurale. Ils ont pu être intégrés à un programme d'animation touristique : le chemin de randonnée « *Sur la route des fours à pain* ».



- **L'Ere de Tchier** — « *L'Ere de Tchier est une sorte de grande meule de l'univers qui regarde à la fois en arrière et en avant. Elle symbolise l'analogie universelle qui régit en sens inverse les états multiples de l'être. C'est un labyrinthe initiatique et divinatoire par lequel sont restituées les cultures traditionnelles dans leur lieu premier, la nature. Cette gigantesque œuvre d'art forme un calendrier monumental. Elle est constituée de 70 pierres, dressées sur le tracé régulateur de l'Ere du Thier de Borée, formant 12 triangles et 7 carrés déterminant les 8 rapports de la divine proportion. L'Ere de Tchier de Borée est l'œuvre de Serge Boÿer et Fabienne.* »



- **Borée visite de l'exposition : Médecine traditionnelle et sorcellerie en Velay-Vivarais.**

Ce musée se trouve à Borée, ferme de Lagas, au cœur de Mezenc et Gerbier-de-Joncs. Créer ce musée a demandé énormément de recherches sur les survivances traditionnelles depuis les premières âges de l'humanité et, plus particulièrement, sur les croyances et usages médicaux en milieu rural et dans les campagnes auvergnates du XX^e siècle. Cette exposition nous renseigne sur la manière que les habitants de ces époques avaient de se soigner, d'utiliser des végétaux, des animaux, des minéraux et des rituels magiques et d'élaborer des remèdes pour soulager les souffrances.

– **Visite d'un atelier de bijoux à Saint-Martin de Valamas.** Saint-Martin-de-Valamas est un village du haut Vivarais du XI^e siècle. On peut admirer les vieilles rues aux maisons anciennes, des monuments remarquables :

- l'Arca vestige de porte qui conduisait à Chanéac et Borée où l'on devait payer au passage un droit « l'octroi »,
- un ancien prieuré du XI^e siècle
- une croix de pierre sculptée sur deux faces du XV^e siècle.
- les vestiges du château de Rochebonne du XI^e-XV^e siècles dominant la vallée de l'Eyrieux, monument emblématique de Saint-Martin de Valamas et des Boutières. De ce site, on découvre un panorama majestueux sur les monts du Vivarais.

C'est vers 1850 que M. Charles Murat, bijoutier à Paris, vient à Saint-Martin créer une entreprise dans les locaux actuels des ateliers d'Ardilior. Quelques années plus tard, le premier directeur, M. Georges Legros, prend son indépendance et crée à son tour sa propre entreprise à Saint-Martin et au Cheylard, aujourd'hui appelé « la vallée des bijoux ». Tous les deux ans dans ces deux communes, s'organise le festival du bijou qui connaît un grand succès.

La sauvegarde s'intéresse aussi au patrimoine industriel et organise des visites dans les anciens ateliers de M. Murat.



Marie-Thérèse LAUZIER

Petites annonces

Le CGDP remercie :

- **Anne-Marie GIRAUD-DE-SOUSA** qui a relevé et envoyé les tables décennales 1903-1932 de Bourdeaux, Orcinas et Comps.
- **Maurice BOURENE** qui a relevé et envoyé les actes de notaires de Grignan.

Jean Gabriel Bourgeois répond à Richard Troost et Christine Garaud au sujet de leur article paru dans la dernière Lettre et qui concernait le devenir du couple, Jean Henri PONCON et Marie GOUGNE.

« C'est grâce à leur fille Victorine Flavienne PONCON que l'on arrive à boucler la boucle ! Elle s'est mariée avec Jean Pierre LIOTARD (LIAUTARD) le 29/12/1845 à Crupies, d'où plusieurs enfants et des descendants à Lyon. Mais, veuve, elle s'est remariée le 26/10/1876 à Crest avec François SOULIER (p.498/912). Dans l'acte, on découvre que sa mère Marie GOUGNE est décédée à Alger le 01/01/1862. L'acte est consultable sur le site ANOM :

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/pix2web.php?territoire=ALGERIE&acte=995717>

Le père Jean Henri PONCON demeure alors à Crupies, mais on trouve son décès aussi à Crest le 13/06/1884 (p. 355/811).

Victorine Flavienne PONCON décède aussi à Crest le 02/10/1886. »

Bouteille à la mer... de Chantal Kradraoui !

Chantal Kradraoui cherche le mariage du couple Antoine Rasclard et Geneviève Quinson, et la naissance de leur 1^{er} enfant, François, né vraisemblablement vers 1710. Le couple s'est installé en 1712 à Saint-Jean-Roure (07), et ensuite à Saint-Martin-de-Valamas (07). Elle a pensé qu'elle pouvait chercher avec profit en Drôme provençale, où il y a un lieu nommé Rasclard. Ses Rasclard en seraient-ils issus ? Elle remercie à l'avance les personnes qui pourraient la faire avancer dans ses recherches.

Les systèmes de dénomination des individus depuis 2000 ans

Alice Lemaire a assisté à Beaumont à la conférence donnée par **Etienne MEUNIER**, cofondateur de la Société Généalogique de l'Yonne. Elle nous en donne un petit compte rendu...

L'étude se cantonne dans la France médiane, c'est-à-dire dans la région située entre Seine et Loire.

Le grand ancêtre de la discipline, Albert DAUZAT (Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France édition 1949) écrit dès 1939 : « *c'est à partir du XIII^e (ou XII^e comme à Arras) que le nom de baptême puis de métier, devint l'identité de l'individu* ».

A quoi sert un nom ? Un nom pour se distinguer et être reconnu :

- pour reconnaître sa communauté de rattachement,
- pour reconnaître son sang (gens, tribu, communauté),
- pour reconnaître son rang : von de Racoco (famille proche du roi en Italie),
- pour reconnaître sa propre personne, son pays [pagus sénonais (région de Sens)], sa langue.

La gens est une entité au-dessus de la famille : Julii, Tibérien... Le système actuel existe depuis 1000 ans.

Le premier, c'est le système gaulois. Les gaulois écrivent leur nom en lettres grecques, mais ils ne doivent pas transcrire leurs traditions. En l'an 18 ou 19, sur l'arc de Triomphe de Saintes, Caius Julius Rufus fait graver les noms des sept générations gauloises qui l'ont précédé : « *Caius Julius Rufus, fils de Caius Julius Catuaneunius, petit-fils de Caius Julius Agedomopas, arrière-petit-fils d'Epotsoviri(i)us...* »

Le deuxième, c'est le système romain.

- a) La Trienomina comporte 3 identifiants en usage chez les patriciens, puis chez les plébéiens.
- b) Les hommes libres non citoyens portent une dénomination simplifiée : la binomina (nom suivi de leur filiation).

Le troisième

A Sens, il existe toujours une famille Pompon dont on a découvert une stèle datant du 3^e siècle : une stèle de la famille Pomponius.

Le quatrième

Le système romain disparaît au profit des nouveaux venus, par exemple : « *Chlo* » pour désigner la famille royale des Francs. Puis le système change à la fin du VIII^e siècle : C'est le système Carolingiens. Dans la lignée masculine, il y a deux ou trois identifiants, ainsi que pour l'ascendance maternelle. A ce mono-identifiant de lignage, on ajoute par usage la détention d'une charge publique, d'un rang comtal ou ducal, par exemple : Jean-Baptiste Colbert de Seignelay, il a ajouté à son nom son titre de marquis de Seignelay. Ce système prend fin en 1050.

Dictus ou système actuel

a) Le prénom est variant et le nom est invariant mais, pendant 150 ans, certains déterminants de l'époque précédente sont gardés en invariant ou en variant. Sous Louis-Philippe, les prénoms utilisés en nom apparaissent sous la pression de la religion. Les personnes affichent leur nom.

b) Dans le milieu nobiliaire, on abandonne son nom au profit de celui de son château ou d'un autre village. Ainsi Jean d'Ormesson s'appelle-t-il officiellement « Lefebvre d'Ormesson », « Lefebvre » étant un nom de métier.

c) Dans le milieu urbain les étrangers francisent leur nom, par exemple : une famille de Lucques se nomme « Spiafane », le nom francisé devient « Spifane ».

Coin des trouvailles

Michèle BRUYAT, coordinatrice de l'Entraide-38 de Francegenweb, entraide-38@francegenweb.org nous transmet :

Quittance à Vienne (38) le 11/12/1677 3E5232 aux AD38 M^e Reynaud NEMOZ, notaire à Vienne,

* entre RANC Hiacinthe (M) chirurgien

originaire de Pierrelatte (26)

Conjoint JARFANION Jeanne héritière de SARRAZIN Jacqueline †

* et SARRAZIN Cécille (F)

Conjoint ROUJAT Louys †

témoin 1 : LERIGET DE LA FAYE Pierre receveur général à Vienne, débiteur pour moitié

témoin 2 : CORBET Cezard procureur du roy, débiteur pour moitié

L'association "Les Marmottes de Savoie" communiquent concernant le Certificat de Fin d'Etudes à Annecy (74) :

- le 21/06/1904 AD 74 - 1 T 369 / BERTHOLLET Louise Sabine (F) laïque, originaire de Montélimar (26) né le 02/02/1888

éliminée 2^e série aux épreuves du brevet de capacité pour l'enseignement primaire

- le 20/06/1905 AD 74 - 1 T 369 / BERTHOLLET Louise Sabine (F) laïque, originaire de Montélimar (26) né le 02/02/1888

admise au brevet de capacité pour l'enseignement primaire

- le 01/10/1900 AD 74 - 1 T 369 / GAILLY Marie Anne Jeanne (F), originaire de Romans-sur-Isère (26) né le 27/05/1883

ajournée 1^{re} série aux épreuves du brevet de capacité pour l'enseignement primaire

- le 06/10/1902 AD 74 - 1 T 369 / SOLIER Justine Anna Marceline (F) laïque, originaire de Moras-en-Valloire (26) né le 29/11/1885

ajournée 1^{re} série aux épreuves du brevet de capacité pour l'enseignement primaire

- le 22/06/1903 AD 74 - 1 T 369 / SOLIER Justine Anna Marceline (F) laïque, originaire de Moras-en-Valloire (26) né le 30/12/1885

admise au brevet de capacité pour l'enseignement primaire

- le 23/06/1902 AD 74 - 1 T 369 / SOLIER Justine Anna Marcelline (F) laïque, originaire de Moras-en-Valloire (26)

ajournée 1^{re} série aux épreuves du brevet de capacité pour l'enseignement primaire

- le 18/06/1900 AD 74 - 1 T 369 / VIVET Jeanne Félicie (F) laïque ajournée, originaire de Romans-sur-Isère (26) né le 22/12/1882

ajournée 2^e série aux épreuves du brevet de capacité pour l'enseignement primaire

Mots croisés de Noël !

Créés par **Nadine MARCEL**



HORIZONTAL

1. On l'attend le 24 Décembre dans la nuit !
2. Ville – Course sous le sapin.
3. On peut les décorer à Noël – Figure de patinage ou prénom.
4. Atome – Article défini
5. Louis Philippe y séjourna – Glacé
6. Le 26 décembre le père Noël l'est... - Conjonction
7. Métal – Article Espagnol – Fleuve Italien
8. Quand elle est Mélanosporum appréciée à Noël.
9. Travail du père Noël au mois de Décembre.

VERTICAL

- I. Bonbon ou chocolat de Noël.
- II. Transformée en génisse – Fleur en cornet.
- III. Travaillent avec le père Noël ! – Bébé.
- IV. Posséda – Prénom.
- V. Oto-rhino-laryngologie.
- VI. Jadis cadeaux de Noël
- VII. Pronom personnel – Liaison – Note
- VIII. Commune des Pyrénées- Atlantiques
- IX. Rose de Noël

Corrigé page 35

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

A paraître, Dons et Nouveautés de la bibliothèque

Documents concernant la Guerre 1914/18 dans le Nord de la France et en Belgique, rassemblé et donné par M. Christian Vandenbossche

L'ensemble du dossier contient des cartes situant les principales batailles, les villages disparus, les lieux à visiter, les organismes permettant de consulter des archives de cette époque... une mine pour les généalogistes qui peuvent ainsi obtenir les adresses nécessaires à leurs recherches.

Ils sont consultables à la bibliothèque du CGDP.

Famille Chuvin/Chovin, don de Bernard Yves Faurobert

Suite à la parution de l'article de Marylène Marcel-Ponthier, « Isabelle Chuvin, une généreuse testatrice » dans la Lettre n°83, M. Faurobert, adhérent d'Avignon, a fait don à la bibliothèque du CGDP de son ouvrage concernant la famille Chuvin.

Il est consultable à la bibliothèque du CGDP.



Fusillé vivant, Odette Hardy-Hémery

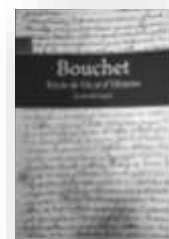
Le 7 septembre 1914, sept réservistes appartenant au 327^e régiment d'infanterie sont fusillés « pour l'exemple » sur ordre du général Boutegourd. L'un d'eux, François Waterlot, 27 ans, n'est pas touché, mais feint de s'écrouler. Lâché pour mort, le fusillé se relève et rejoint son régiment où après avoir été gracié, il reprend le combat et meurt au front le 10 juin 1915. Si cette histoire est unique, elle l'est aussi par les récits qu'il en fait de son « aventure ». L'auteur ne se contente pas de retracer cette singulière histoire, elle s'attaque aussi aux problématiques classiques ou nouvelles, à commencer par celle des « fusillés pour l'exemple ».

Il est consultable à la bibliothèque du CGDP et peut être acheté en librairie pour la somme de 37,50 €

Bouchet, récits de vie et d'histoire, Josette Bertrand, Ed Association Bousquetaine Culturelle, 20 €

Au moment où en 1989, la France célébrait le bicentenaire de la Révolution, l'auteur se penchait sur les archives communales pour découvrir comment Bouchet et ses habitants avaient traversé les siècles...

Il est consultable à la bibliothèque du CGDP et peut être acheté en librairie pour la somme de 20 €.



Montélimar, regard sur notre patrimoine, Œuvre collective présentée par l'association Patrimoine Montilien.

Les huit auteurs sont tous membres de l'association et ont contribué à pas moins de 25 notices, toutes relatives au patrimoine montilien : les sites disparus, sensibles et restaurés. L'ouvrage, orchestré par Patrick Morand, est riche en iconographies.

Il est consultable à la bibliothèque du CGDP et peut être acheté en librairie pour la somme de 10 €.



Dans la collection THEMA—**Histoire & Généalogie**, aux Editions Thisa, le cercle a acquis 8 fascicules dont les titres sont les suivants : Nos ancêtres et les mentions insolites des registres paroissiaux, La valeur des biens, niveau de vie et de fortune de nos ancêtres, Les signatures de nos ancêtres ou l'apprentissage d'un geste, Familles & ménage de nos ancêtres, Nos ancêtres et la peste, Les migrations de nos ancêtres, de 1814 à 1914, Comprendre les actes notariés 1^{re} et 2^e partie.

Ils sont consultables à la bibliothèque du CGDP et peuvent être achetés en librairie pour la somme de 10 € / numéro.



Le Grenier de Paléographie (2)

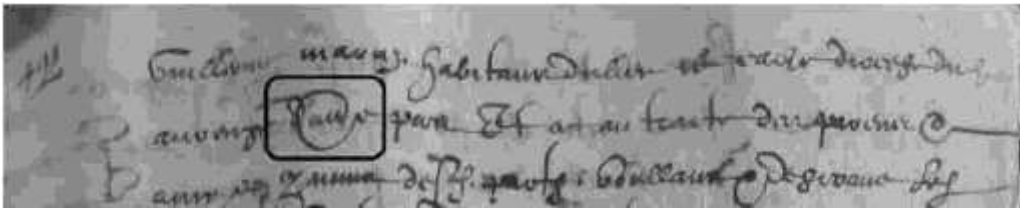
@

@ – seul – est une abréviation de “autre”

Ce signe est composé d'un **a** entouré d'un cercle tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Quelquefois au lieu d'un simple **a**, on peut lire **au**.

On le rencontre systématiquement dans les déclarations d'identité des intervenants dans un acte notarié :

« Etabli en personne X, fils de... et de... d'une part et Y, fille de... et de... d'@e [part]. »



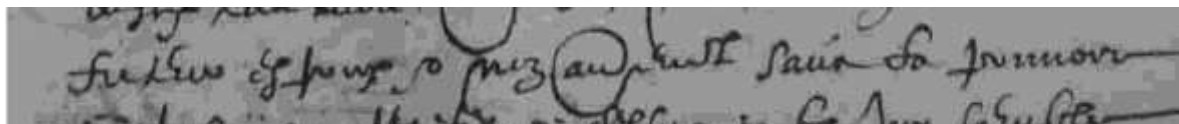
(...) Guillaume mariez habitants du lieu de Cade(rousse) diocese dudit Aurenge d'@e part /

(...) Guillaume mariés habitants du lieu de Cade(rousse) diocèse dudit Orange d'**autre** part /

Dans cet exemple le notaire utilise une forme composée de **au** et de la finale **e**.

On rencontre de même « et @s siens parents » ou « et @es siens parents » avec la marque du pluriel.

On trouve bien évidemment l'adverbe **autrement**.



futeur espoux et non **@emt** sans la pouvoir (...)

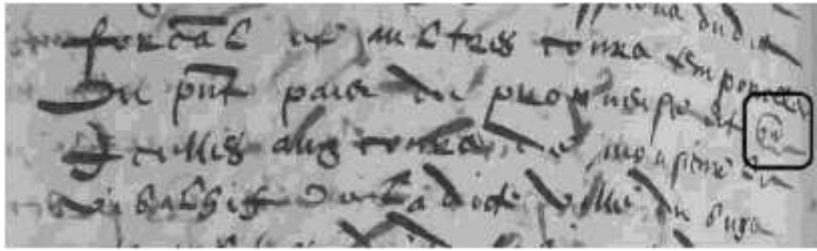
futur époux et non **autrem(en)t** sans la pouvoir (...)

Ce qui rend cette dernière forme difficile à lire, c'est la combinaison du @ et de l'abréviation de la finale de l'adverbe : -m(en)t.

~ ° ~

D'autres formes semblables au @

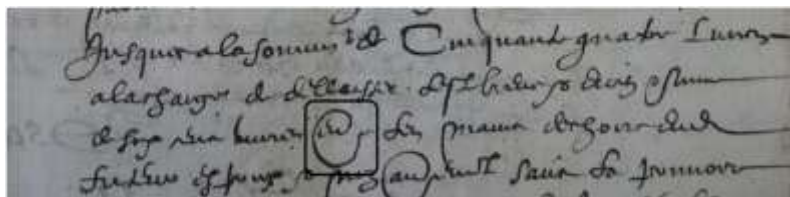
Il faut observer avec attention la forme de la lettre à l'intérieur du cercle : si c'est un **o** (ou bien **ou**), on lira **oultre** :



Forcal et autres cours temporelles
du pñt pais de Provence et **outre**
icelles aux cours de Monsieur le
vibalhif de ladicte ville du Buys

Forcal(quier) et autres cours temporelles
du p(rése)ñt pays de Provence et **outre**
icelles aux cours de Monsieur le
vibaillif de ladicte ville du Buis

si c'est un e (ou bien en), on lira **entre** :



Jusques a la somme de cinquante quatre livres
a la charge de delaisser lesdits biens & droits & somme
de six cens livres **entre** les mains des hoirs dudit
futeur espoux et non autrement, sans la pouvoir (...)

Jusques à la somme de cinquante-quatre livres
à la charge de délaisser lesdits biens et droits et somme
de six cens livres **entre** les mains des hoirs dudit
futur époux et non autrement, sans la pouvoir (...)

Bonne lecture

Sandy-Pascal ANDRIANT

Ferdinand Ravisa, le 30^e maire de Montélimar

Rappelons-nous ! Lorsqu'Émile Loubet devient président de la République en 1899, c'est tout simplement à son fidèle adjoint, Paul Gauthier, qu'il remet les clés de la cité. Mais ô surprise, en 1908, Ferdinand Ravisa lui « ravit » la place ! Mais qui est donc cet « imposteur », âgé de 58 ans ?

La famille de Ferdinand Ravisa est, à l'origine, ardéchoise, alors que de nombreux Montiliens croient encore aujourd'hui qu'il s'agissait d'un « Italien » ! Mais en remontant sa généalogie, on s'aperçoit qu'il s'agit de Ravisac et non de Ravisa.

Vers 1750 donc, Mathieu Ravisac, marié à Anne Chamaury, réside à Saint-Agrève. Le couple a un fils François-Michel, tisserand de toile, né le 24 juillet 1781. C'est lui qui quitte son village natal pour épouser à Montélimar, le 10 avril 1815, Marguerite Reynaud, née le 30 juillet 1786 à Saint-Gervais, fille de Jean-Louis et d'Élisabeth Reppelin. Lui a 34 ans, elle en a 19.



C'est ainsi que les Ravisac s'installent de ce côté-ci du Rhône. À Puygiron, tout d'abord, où naît leur fille Rose-Marguerite le 14 février 1816. Puis deux ans plus tard, à Montboucher, où vient au monde, le 3 janvier 1818, François. André suivra en 1819 et Thomas en 1820.

C'est donc à Montboucher que François-Michel décède le 10 décembre 1832 alors qu'il n'a guère que 50 ans. Puis que sa fille Rose-Marguerite se marie le 6 septembre 1836 avec Joseph Metifiot de la Bégude-de-Mazenc. Et enfin que son fils François, boucher et propriétaire cultivateur au quartier du Pâtis, s'installe après avoir épousé le 30 janvier 1843 à Sauzet, Marguerite-Eugénie Tavan, la fille de Jean-Baptiste et de Marie Riffard.

François et Marguerite-Eugénie auront quatre enfants :

- 1° - François, le 30 janvier 1844, qui meurt six mois plus tard ;
- 2° - Marguerite-Eugénie, le 14 septembre 1845, qui épousera le 24 février 1868, Ferdinand Poize, cultivateur, né le 15 septembre 1845 à Montboucher, à qui elle donnera trois enfants en 1871, 1874 et 1877 : Marie-Berthe, Louis-Eugène et Marie-Victorine Poize ;
- 3° - Julie, le 26 octobre 1846 décédée à l'âge de deux ans ;
- 4° - **Joseph-Ferdinand**, le 19 mars 1850, le futur maire.

Mais voici que les événements nationaux se précipitent : le 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte, le président de la République, organise un coup d'État afin de conserver le pouvoir. François, le républicain, oubliant qu'il attend son cinquième enfant, participe au soulèvement du peuple de France aux côtés d'un dénommé Flachaire. Il s'engage dans les sociétés secrètes (« La montagne ») et est nommé « décurion », c'est-à-dire chef de 10 hommes. Cette insurrection, comme chacun le sait, est un échec, et la répression est terrible !

Ayant molesté le curé, outragé le maire et forcé la porte de la mairie pour s'emparer du drapeau, François est condamné à 10 ans d'exil en Algérie. Marguerite-Eugénie accouche seule de Marie-Louise, le 9 mars 1852 – la jeune fille se mariera le 30 octobre 1871 avec Eugène Poize. Se trouvant dans une grande misère, elle écrit au préfet pour lui demander la grâce de son mari le 4 avril 1852, soutenue dans sa démarche par E. Bonnardel, le maire de Montboucher et MM. Lacroix et Viel, conseillers municipaux. Elle l'obtient pour la fête du 15 août 1852 mais les gardiens refusent de libérer son époux au motif qu'il est enregistré sous le nom de Revizat !

Finalement, François rentre six mois plus tard, le 15 février 1853. Il aura le bonheur d'avoir un sixième enfant, François-Thomas, le 17 juillet 1854 mais aussi la douleur de le perdre l'année suivante... Et celle de voir son épouse, Marguerite-Eugénie, disparaître le 26 avril 1856 à l'âge de 34 ans...

François ne reste pas longtemps veuf, il se remarie le 23 janvier 1860, avec une jeune fille de Saint-Gervais, Marie Pasturel, née en 1831, qui lui donne encore quatre enfants :

- 1° - Jean-François, le 25 juillet 1861, marié à Marie-Alexandrine Delaygues ;
- 2° - Thomas-Eugène, le 11 juillet 1863, décédé à l'âge de 12 ans ;
- 3° - Louis-Joseph, le 8 janvier 1867, qui deviendra négociant en vin et cafetier à Montélimar et se mariera le 9 mai 1888 à Montboucher avec Marie-Amandine Paume qui lui donnera sept enfants ;
- 4° - Eugène-Auguste, le 28 novembre 1868, marié le 19 janvier 1895 à Montboucher avec Marie-Emma-Louise Manent qui donnera naissance à deux filles – l'aînée, Madeleine-Marie-Emma, née le 6 mars 1896, s'installera à Lyon après avoir épousé Fernand Guerguy.

François Ravisac s'éteint le 30 janvier 1892. Sur les dix enfants qu'il a eus avec ses deux épouses, l'un de ses fils va relever le flambeau républicain : Joseph-Ferdinand Ravisa (le « c » a disparu dans les méandres administratives mais il est parfois remplacé par un « t »).

Joseph-Ferdinand né, comme on l'a vu, le 19 mars 1850 à Montboucher, se marie le 19 novembre 1872 à Portes-en-Valdaine, avec Rose-Julie Combe, née le 26 mars 1853 à Grillon (Vaucluse), fille de Pierre, un agriculteur.

L'homme a plusieurs cordes à son arc : cultivateur et négociant en vin, fabricant de chaux hydrauliques et ciments au quartier d'Andrau (actuelle concession Renault) et enfin maire de Montélimar, ville où il réside, quartier d'Espoulette. Cette élection est une belle revanche pour l'intéressé : après avoir côtoyé à ses débuts les républicains modérés proches d'Émile Loubet, Ravisa a finalement opté pour le radicalisme et vécu plusieurs échecs. On se souvient en effet qu'il est élu conseiller municipal pour la première fois en 1888, à l'âge de 38 ans, sur la liste Loubet. Une déception puisque c'est en dernière position, alors qu'il préside le Comité Républicain, soutien indéfectible du maire. Il progresse un peu en 1892, puisqu'il est élu 24^{ème} sur 27. Mais Loubet se méfie de lui et Ravisa le sait ! Aussi, en 1896, il saute le pas et se présente contre l'édile, avec sa propre liste dite « démocratique », en compagnie du pharmacien Mazade : sans succès !

En 1900 – à cette époque le mandat est de 4 ans – il fait de même. Sa liste dite « *de concentration républicaine* » comporte huit candidats radicaux. Il est le seul à entrer au conseil à la 21^e place ! L'année suivante, petite revanche, il devient conseiller d'arrondissement.



Aux élections municipales de 1904, il s'engage à ne pas présenter de liste contre le maire Gauthier à condition que ce dernier lui attribue cinq sièges pour MM. Berthin, Chuvin, Dubourg, Marmillod et lui-même. Gauthier préfère intégrer ses opposants plutôt que de les affronter : ils sont élus tous les cinq. Les républicains modérés sont alors très inquiets : à l'issue du scrutin, Paul Gauthier n'obtient que la 24^e place sur 27. Ce « petit arrangement » n'empêche nullement Ravisa de se présenter durant la même année au conseil général contre... Gauthier. C'est ce dernier qui l'emporte, mais de très peu : 1 892 voix contre 1 733.

Pendant les quatre années qui suivent, Ravisa n'a de cesse de marquer sa différence, critiquant la gestion municipale et notamment les budgets qui font encore la part trop belle, selon lui, aux dépenses religieuses. Résultat : en 1908 sa liste est presque entièrement élue (moins un siège) ! Ironique, le nouveau maire commence par saluer le conseiller Valentin, seul élu de la liste Gauthier : « *M. Valentin n'est pas entré cette fois-ci à la mairie par la même porte !* ». Le pharmacien Albert Mazade est élu premier adjoint, Édouard Clément, capitaine en retraite, second adjoint.

On ne s'étendra pas sur la totalité du mandat, que vous pourrez retrouver dans les « Chroniques montiliennes », mais sachez que ce mandat sera difficile : outre la guerre de 1914-1918, Ravisa devra à son tour gérer la contestation au sein même de son conseil avec l'élection en 1912 d'un bouillonnant conseiller municipal : Roger Chancel.



Tombe de la famille Ravisa au cimetière de Montélimar

En 1924, lassé, il déclarera alors au conseil municipal qu'il est conseiller municipal depuis 36 ans, maire depuis 16 ans, et qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections municipales de 1925.

Effectivement le 3 mai 1925, la liste de Roger Chancel l'emportera. Mais ceci est une autre histoire...

Quant à l'ancien maire Ferdinand Ravisa, veuf sans enfants, il est recueilli par sa nièce, Madeleine-Marie-Emma, épouse de Fernand Guerguy, à Lyon. C'est auprès d'elle qu'il mourra le 31 juillet 1931. Et c'est au cimetière de Montélimar qu'il sera enterré. Lui qui avait contesté Loubet et battu Gauthier avait à son tour été écarté : c'est la dure loi de la jungle politique...

Marylène MARCEL-PONTHIER

Généalogie Ravisa

Il s'agit de Montboucher-sur-Jabron

—
Mathieu RAVISAC ° ? † avant 1815 Saint-Agrève

X **Anne CHAMAURY** ° ? † avant 1815

| **François Michel RAVISAC** tisserand de toile ° vers 1781 Saint-Agrève (Ardèche) † 10/12/1832 Montboucher (50 ans)

X 10/4/1815 Montélimar, **Anne Marguerite REYNAUD** [Cf Géné. **REYNAUD**] ° vers 1786 Saint-Gervais

— Rose Marguerite RAVISAC ° 14/02/1816 Puygiron

X 6/9/1836 Montboucher, Joseph METAFIOT, *cultivateur*, ° 12/11/1809 La Bégude-de-Mazenc

— **François RAVISAC** boucher, propriétaire cultivateur, quartier du Pâtis ° 3/1/1818 Montboucher † ? 30/1/1892 Montboucher

X¹ 30/1/1843 Sauzet, **Marguerite Eugénie TAVAN** [Cf Généalogie **TAVAN**] ° 10/3/1822 Sauzet † 26/4/1856 Montboucher (34 ans)

— François RAVISA ° 31/1/1844 Montboucher † 27/7/1844 Montboucher (6 mois)

— Marguerite Eugénie RAVISA ° 14/9/1846 Montboucher

X 24/2/1868 Montboucher, Ferdinand POIZE *cultivateur* ° 15/9/1845 Montboucher

— Marie Berthe POIZE ° 22/8/1871 Montboucher † 15/9/1871 Montboucher (3 semaines)

— Louis Eugène POIZE ° 27/8/1874 Montboucher † 24/5/1951 Montboucher

X U12/8/1912 Truinas, Léa Joséphine Mélanie ESTRAN

— Marie Victorine POIZE ° 21/7/1877 Montboucher † 11/12/1959 Donzère (85 ans)

X 27/11/1929 Montélimar, Joseph LAUGIER

— Julie RAVISA ° 26/10/1846 Montboucher † 19/12/1848 Montboucher (2 ans)

— **Joseph Ferdinand RAVISA** commerçant, député de la Drôme (1910-1914) maire de Montélimar (17/5/1908 - 3/5/1925)

° 19/3/1850 Montboucher † 31/7/1931 Lyon (81 ans)

— Marie Louise RAVISAT ° 9/3/1852 Sauzet

X 30/10/1871 Montboucher, Eugène POIZE *meunier* ° 11/6/1846 Montboucher

— François Thomas RAVISAC ° 17/7/1854 Montboucher † 31/10/1855 Montboucher (15 mois)

X² 23/1/1860 St Gervais, Marie PASTUREL *ménagère* ° vers 1831

— Jean François RAVISA *épicier faubourg d'Espoulette, négociant* ° 25/7/1861 Montboucher

X Marie Alexandrine DELAYGUES ° vers 1803

— François Gaston RAVISA ° 4/9/1893 Montélimar

— Marie Alexandrine RAVISA ° 4/9/1893 Montélimar

— Thomas Eugène RAVISA ° 11/7/1863 Montboucher † 12/10/1875 Montboucher (12 ans)

— Louis Joseph RAVISAT *employé de commerce, négociant en vins* ° 8/1/1867 Montboucher

X 9/5/1888 Montélimar, Marie Amandine PAUME sans profession ° vers 1870

— Louis François RAVISAT ° 4/7/1888 Montboucher

— Jeanne Marguerite RAVISAT ° 8/3/1794 Montélimar † 10/2/1966 Montélimar

— Marcel Ferdinand RAVISAT ° 30/7/1896 à Montélimar † 13/5/1962 Montélimar

— Juliette Nathalie RAVISAT ° 20/3/1899 Montélimar

— F(s) RAVISAT ° U 16/5/1900 Montélimar

— Maurice RAVISAT ° 16/8/1901 Montélimar

— Eugène Auguste RAVISAT ° 28/11/1868 Montboucher

X 19/1/1895 Montboucher, Marie Emma Louise MANEINT

— André RAVISAC ° 27/1/1819 Montboucher U 31/1/1819 Montboucher

— Toumas RAVISA *forgeron* ° 28/2/1820 Montboucher

X 8/2/1848 Montboucher, Marie Madeleine POIZE ° 18/11/1826 Montboucher

Généalogie TAVAN

Jus TAVAN ° vers 1694 † 22/2/1758 Manas (64 ans)

X Marie Anne FROMENT

— Marie Anne TAVAN

X 29/6/1744 Manas, Antoine GUILLAUME ° Valreas

— Alexandre TAVAN ° ? † 27/10/1781 Manas

X 4/7/1748 Manas, Catherine MASSON ° Manas † 4/1/1788 Manas

— Just TAVAN ° 2/5/1749 Manas † 30/7/1784 Manas

— Marie Marguerite TAVAN ° 4/5/1759 Manas

— Alexandre TAVAN *ménager(1793), cultivateur* ° 26/2/1767 Manas † 29/10/1802 Charols

X Jeanne Marie PASCALIN † après 1824

— Jean Baptiste TAVAN *propriétaire cultivateur* ° 30/1/1792 Manas † 21/6/1869 Sauzet (77 ans)

X 20/2/1816 Sauzet, Marie RIFFARD ° 18/10/1793 Sauzet

— Marie Anne Marguerite TAVAN ° 10/10/1816 Sauzet

— Marie Anne TAVAN ° 17/5/1818 Sauzet

— Jean (+ Baptiste à sa U) Claude TAVAN ° 11/6/1820 Sauzet † 30/10/1834 Sauzet (14 ans)

— Marguerite Eugénie TAVAN ° 10/3/1822 Sauzet † 26/4/1856 Montboucher (34 ans)

X 30/1/1843 Sauzet, François RAVISAC *boucher, propriétaire cultivateur*, quartier du Pâtis ° 3/1/1818 Montboucher [Cf. *généalogie Ravisa*]

— Cécile Joséphine TAVAN ° 8/7/1824 Sauzet † 24/5/1847 Sauzet (23 ans)

— Julie Marie TAVAN ° 25/9/1827 Sauzet

— Ferdinand TAVAN ° 6/3/1829 Sauzet

X¹ 6/9/1855 Sauzet, Louise Eléonore SERRET

X² 24/12/1904 Sauzet, Zénie Célyna LAYE

— Rosine TAVAND ° 24/10/1835 Sauzet † 18/11/1846 Sauzet (11 ans)

— Alexandre Louis TAVAND ° 24/10/1835 Sauzet

— Jean Louis TAVAN ° 19/9/1793 Manas

— Marie Madeleine TAVAN ° 6/12/1798 Charols † 13/11/1824 Sauzet

— Polonie TAVAN ° 30/8/1800 Charols

— Magdeleine TAVAN *cultivatrice* ° vers 1761 † 22/2/1833 Manas (72 ans)

X 15/5/1786 Manas, Jean PESTRE *soldat au régiment de Grenoble* ° vers 1763 † 4/10/1830 Manas (67 ans)

— Jean « Jacques » PESTRES ° vers 1795 U 15/12/1857 Manas (52 ans)

X 19/7/1821 Manas, Marie MONESTIER

— Marie Véronique PESTRE ° 19/7/1822 Manas † 16/5/1824 Manas (1 ½ an)

— Etienne Auguste PESTRE ° 29/10/1823 Manas

— Delphine Marine PESTRE ° 27/11/1825 Manas † 22/12/1844 Manas (19 ans)

— Eugénie Alix PESTRE ° 2/11/1827 Manas

— Just Hector Théophile PESTRE ° 14/3/1830 Manas † 1/7/1834 Manas (4 ans)

— Reine Marie Amélie PESTRE ° 7/9/1832 Manas † 5/8/1834 Manas (2 ans)

— Marie Jullienne PESTRE ° 27/6/1837 Manas

— Elisabeth TAVAN

X 24/9/1848 Manas, Alexis VINCENT ° Cléon d'Andran

— Antoine TAVAN

— Jean TAVAN *menuisier* † 14/3/1793 Manas

X 22/2/1762 Manas, Louise PLANEL

— Marie TAVAN

X 6/11/1759 Manas, Mathieu PESTRE scieur de long ° Larderote ? (diocèse de Puy-en-Velay)

Caïffa : quand un objet raconte l'Histoire



Au fil de l'existence, il nous arrive à tous de vider une maison familiale, décès, vente... Notre regard sur les objets si souvent utilisés, manipulés, lavés change alors.

Raison sentimentale, pratique (voyons : à donner, à jeter, à garder ?)... Là nous les voyons vraiment, ces objets fondus depuis tant d'années dans notre environnement : nous les retournons, les manipulons, les découvrons d'un œil neuf.

Et c'est ainsi que récemment ma curiosité a été éveillée : sur la tranche de cette boîte métallique « Au Planteur de Caïffa », sous ces assiettes « Au Planteur de Caïffa ». Idem sous ce sucrier, sous ce bol, sur cette bouteille...

A notre époque d'internet, cette curiosité est vite assouvie : non seulement Wikipedia, mais encore tous les sites nostalgiques régionaux, des « Vents du Morvan » aux « Métiers oubliés », en passant par « Terres d'Eygues », nous relatent en gros la même chose que je vais résumer.

« Au Planteur de Caïffa »

Jusqu'à la 2^e Guerre Mondiale des marchands ambulants nommés familièrement les "Caïffa" ont sillonné toute la campagne française. Avec leur petite charrette tirée par des chiens, un cheval ou un âne, puis plus tard par des véhicules motorisés, ils ont représenté la maison « Au Planteur de Caïffa » vendant café, biscuits, poivre, conserves, et tous articles de mercerie, épicerie, parfumerie. La maison-mère a été fondée par M. et M^{me} Michel Cahen en 1890 dans le XIX^e arrondissement de Paris.

En 1909, une usine de conditionnement des produits est construite à Malakoff (92, au S-O de Paris). On peut parler d'une réussite commerciale absolue : de la maison-mère partent des directeurs régionaux qui – eux-mêmes – surveillent les succursales (plus de 400), lesquelles gèrent un grand nombre de petits colporteurs qui assurent les tournées dans les campagnes. Un vrai système pyramidal ! Notre colporteur s'approvisionne à la succursale qui elle-même reçoit la marchandise par voiture d'abord puis, dès qu'elle existe, à la gare la plus proche.

Il reçoit un charreton marqué « Au Planteur de Caïffa », une tenue grise pour l'hiver, et verte pour l'été, avec les deux casquettes correspondantes ! Le réseau de distribution est extrêmement dense, et quadrille toute la France, surtout rurale.

En 1910, la Société possède son harmonie (75 musiciens), ses logements pour les employés, ses colonies de vacances pour leurs enfants, une mutuelle. Elle diffuse des cartes postales.

Un journal mensuel « Le Caïffa » à partir de 1920 ne manque pas de signaler les bonnes affaires à venir... et les primes.

La Société a en effet créé un système de timbres de fidélité que les ménagères collent dans un carnet, et dont le nombre détermine un cadeau choisi sur catalogue.

D'où ces boîtes, assiettes, garnitures de toilette, fer à repasser, moulin à café et même cristallerie qui restent au fond de nos placards...



Lors de la 2^e Guerre Mondiale, Albert Cahen, fils du fondateur, victime des lois anti-juives, ne peut conserver la direction. Il doit la céder à son adjoint M. Couture.

La Société « Au Planteur de Caïffa » périclité, peut-être à cause de choix commerciaux moins judicieux. Elle fusionne en 1962 avec la « Maison du Café » qui fusionne elle-même en 1977 avec « Sara Lee Corporation », un des trois plus grands torréfacteurs du monde. Le nom « Au Planteur de Caïffa » est déposé le 29 janvier 1991 auprès de l'INPI par « Sara Lee Coffee and Tea », afin que nul ne puisse s'en prévaloir...


Bien sûr, à Séderon comme ailleurs, nous avons nos "Caïffa".

Grâce à l'aide de Lucien Ghisalberti qui a bien voulu nous prêter le cahier de comptes de Monsieur Roux, nous avons une idée assez précise de son activité.

Monsieur Henri Roux, dépendant de la succursale de Vaison (dirigée par M. Beysson) cumulait, comme beaucoup de "Caïffa" deux emplois. Il était charron au quartier de l'Essailon, ce qui lui permettait de réparer un essieu de charrette... et de livrer les provisions de café et d'épicerie pour la maisonnée.



Chaque colporteur avait sa tournée, définie par contrat avec son dépositaire. Celle d'Henri Roux lui a paru trop peu rémunérée, comme en témoigne ce courrier à M. Beysson (brouillon établi dans son livre de compte, livre-à-tout : affaires personnelles, courriers, comptes de charron et de Caïffa, le tout noté pour mémoire, donc en vrac...). Ensuite sa tournée s'établit comme suit, conforme (15 à 25 km par jour) à ce que j'ai pu voir des tournées de toutes les cam-



Séderon, le 24 février 1913

Monsieur Beysson,

En réponse à votre lettre sur laquelle vous me demandez si je ne reprendrais la tournée aux conditions ci-après : marche 3 jours par semaine, je vous dirai que 3 jours par semaine, cela ne ferait guère mon affaire. Car pour faire 2 travaux à la fois, on n'en fait point de bien.

Monsieur Beysson, à le faire dans les conditions d'avant, j'accepterai en portant une révision dans les tournées.

On pourrait arriver à une très bonne recette ce qui ferait qu'avec pas plus de frais, on arriverait à une recette aussi élevée que n'importe quel autre de vos livreurs.

Et je vous proposerai plutôt si par exemple une semaine on arrivait à une recette inférieure, compter que 5 jours de marche, mais chose qui n'arriverait pas si vous pouvez tenir de marchandise.

Justement j'ai encore la bête que j'avais pour ce travail, elle est très bonne

Si vous jugez à propos de me redonner le poste, vous pourrez croire sur toute ma volonté pour servir le mieux les intérêts de la maison.

Recevez...

pagnes françaises (Auvergne, Morvan, Normandie...) :

- | | |
|---------------|-------------------------------------|
| Lundi | Montbrun |
| Mardi matin | Barret-de-Lioure, village et fermes |
| Mardi soir | Séderon village |
| Mercredi | Hameau des Aumage |
| Mercredi soir | Mévouillon, Pelleret et le Col |
| Jeudi | Vers |
| Vendredi | Eygalayes, Lachau |
| Samedi | Les Omergues, Montfroc |



Ça et là, dans le cahier touffu où se mélangent ce qu'Henri Roux devait à la menuiserie, les journées de maçon qu'il paye, ce que doit faire son apprenti (?), une liste de clients en septembre 1914 :

De même, je ne crois pas trahir de secret de famille si je vous révèle que ce même mois de septembre 1914, chez Monge,

Gay à Vers dit petit Aimé	Signoret Hyppolite à Liuron (sic)
Henri Jullien à Séderon	Guy Ephrem
Payan à Vers	Monge facteur
Cyprien Roux au Col	Denis Jullien
Latharis à Laboris	Constantin Laboris
Ernest à Lachau	Roman
Armand à Lachau	David Bonnefoy
Estellon à Barre	Roux Fernand...

facteur, on a acheté : 2 tablettes de chocolat, 1 demi-livre de café, 1 boîte de savon, 1 boîte de pâté, 1 boîte de macaroni...

La marge bénéficiaire est d'environ 10 % de son chiffre d'affaire, avec une guelte¹ de 2,5 % lorsque les tournées nécessitent un véhicule automobile par la suite. Ce n'est pas le cas d'Henri Roux.

Ce livre de comptes couvre la période de la 1^{re} Guerre Mondiale, donc naturellement, j'ai épluché son Registre Matricule et vu qu'il a été réformé par la 2^e Commission Spéciale le 10/04/1913 pour atrophie de l'épaule gauche et névrite. Ce qui est incroyable, vu la quantité de travail manuel fourni comme charron, le fait qu'il paye ses impôts en nature par des « journées d'homme » sur le réseau vicinal de Séderon...

Pour ceux à qui ces noms sont familiers :

- Henri ROUX, fils d'Eugène et Marie PLAINDOUX,*
- né le 14/02/1885 à Mévouillon
 - marié avec Elisabeth PELLEGRIN, le 23/01/1913 à Séderon
 - décédé le 25/05/1919 à Séderon (de la grippe espagnole, sans doute)

Il a une fille le 09/09/1913, Lucienne Julie Germaine qui épouse Jean Marie Ferdinand MOTTET en 1945. Sa veuve se remarie avec Justin ARNAUD, qui devient forgeron charron à sa place... Avant lui, le "Caïffa" était Alphonse Joseph BORDEL.

Acte de Mariage d'Alphonse BORDEL, Profession : livreur de la maison « Au Planteur de Caïffa »



¹ guelte : prime

BORDEL Alphonse Joseph Casimir, né 23/01/1888 à Mévouillon (Guillomin) de Jean-François et Elisabeth EMERA – marié le 24/02/1914 à Séderon avec PASCAL Rose Pauline Eugénie (née le 05/04/1891 à Séderon, au Rieu) fille de Marius Efraïm et SIGNORET Marie Virginie Madeleine – tué à l'ennemi le 08/10/1914 à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), caporal 54^e bataillon de Chasseurs. Monument aux Morts de Séderon (*transcription 19/10/1916, acte n° 12 du registre d'état civil*).

Pour mémoire, le "Caïffa" du Buis était un certain Bonfils, sur la place du Marché. Le fils unique de Bonfils a eu un hôtel-restaurant à Buis où certains d'entre nous ont sûrement mangé...

Ces "Caïffa" ont donc été très présents dans notre environnement jusqu'à la 2^e Guerre Mondiale... Pourtant lorsque j'en ai parlé autour de moi, deux fois sur trois la réponse a été : « *Cela ne me dit rien* », et la troisième : « *Ça me dit vaguement quelque chose* ».

Sur internet, quelques sites nostalgiques, comme je l'ai dit précédemment, et selon les récits, des incohérences : « *Albert Cahen, importateur de café* »... « *Michel Cahen, fondateur de la société Au Planteur de Caïffa* »... « *famille de juifs alsaciens* »... « *famille de juifs lorrains* ».

Et puis, furtivement (car cela a été vendu en 2 heures !) sur un site d'enchères, je suis tombée sur « The illustrated London News » de 1910 où j'ai trouvé cet article, heureusement photographié avant qu'il ne soit vendu.

M. Michel Cahen y est décrit comme un héros, un business man génial, dont la méthode est détaillée, « le secret réside dans la simplicité et la perfection du système... », dont le chiffre d'affaire est passé en 10 ans, de 273.373 £ivres sterling à 2.526.449 £. Je ne sais pas à quoi ça correspond, mais je sais à coup sûr que cela fait beaucoup d'argent, et surtout une croissance multipliée par 10 !

Michel Cahen

Je suis donc partie à la recherche de Michel Cahen et j'ai rencontré une histoire du XX^e siècle !

A force de croiser des fichiers juifs, de trouver des homonymes à la pelle, j'ai pu – un peu – reconstituer son histoire.

Michel Cahen est né à Ennery (Moselle) le 04/02/1862. D'une famille nombreuse très pauvre, il s'exile à Paris pour trouver du travail. La légende – ou la vérité – nous dit qu'épicier rue Boulitte dans le XIV^e, Michel Cahen a acheté à bas prix une cargaison de café mouillé, au Havre, dont personne ne voulait. Il l'a fait sécher, torréfier et conditionner pour le vendre en petits sacs de 125 g par des colporteurs.

De là, en rendant accessible cette denrée luxueuse, est partie l'idée des succursales et colporteurs, en y ajoutant épices, épicerie et mercerie.

« *L'historien Jean Lhomme dans " La crise agricole à la fin du XIX^e siècle en France. Essai d'interprétation économique et sociale. " s'étend longuement sur la rencontre du monde agricole et du Caïffa.*

Après nous avoir expliqué toutes les données économiques et l'incidence de la crise sur les structures sociales, il nous montre à quel point le monde agricole de cette époque (1880-1900) est isolé, sans moyen de transport. Ainsi pour lui, cela a été une idée de génie que « le monde extérieur lui-même vienne trouver le paysan isolé dans son hameau : il s'offrait sous la forme humble et familière du "Planteur de Caïffa", marchand de colifichets, de fil et d'aiguilles, sinon même... de café : et colporteur de nouvelles aussi. » (Persée vol 21 n° 4. 1970, pp 521-553)

En petite note de bas de page (en 1970), il nous explique : « *J'ai pu, en interrogeant mes étudiants, me convaincre qu'aucun d'eux ne connaissait l'existence du "Planteur de Caïffa", figure cependant tout à fait représentative du monde des campagnes dans les années voisines de 1900. Preuve malheureusement bien certaine qu'il y avait là, référence à un monde qui semble avoir disparu.* » (*Op. cit.*)

Ce qui est sûr, c'est que la rencontre d'un vrai besoin et d'un homme plein d'idées a généré beaucoup d'argent.

Michel Cahen s'est marié le 28/10/1890 avec Caroline Gross, à Paris XIV^e. Et à partir de là, frères, beaux-frères, cousins, ont tous été directeurs régionaux ou "cadres" dans la société, et ont acheté de très belles demeures, comme nous le verrons ensuite.

« Situé à l'angle du Boulevard Montparnasse et de la rue Stanislas, bordé sur les deux autres côtés par la rue Péguy, l'immeuble de l'Aviation Civile et de la Section Technique des Bâtiments, Fortifications et Travaux du Génie forme un îlot, tout comme à l'ouest sa voisine, l'église de Notre Dame des Champs. Sa construction commença vers la fin de l'année 1907 ou au tout début de 1908 à l'initiative et aux frais de la famille Cahen, fondateurs de la société "Au Planteur de Caïffa". Ce terrain faisait partie d'un vaste ensemble, antérieurement détenu par la Congrégation des Frères de St-Vincent-de-Paul, dissoute en application de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations. Le terrain de 1365 m² a été acquis par M. Cahen... » "Histoire du 93 Boulevard Montparnasse", par Edouard Goulon-Sigwalt. 1979

C'est donc une jolie histoire laïque, que celle d'un entrepreneur juif qui offre à sa patrie les bâtiments de l'Aviation Civile, après avoir acheté le terrain à une congrégation...

Tout va donc pour le mieux jusqu'à la Grande Guerre. A noter qu'il est fait mention du "Pont Caïffa" de nombreuses fois lors des combats de 14-18. Du 12 avril 1917 au 20 septembre 1918, l'armée britannique et l'armée du Kaiser ont engagé tour à tour des actions autour de ce pont (les plus meurtrières du 18/09/1918) situé à la limite de Villers-Guislain et de Gouzeaucourt (département du Nord, Gouzeaucourt, proche de la frontière belge, ville décorée de la Croix de Guerre 14-18).

Ce sont les ouvriers travaillant sur la voie ferrée au-dessous du pont qui l'ont baptisé ainsi à cause des très nombreuses charrettes « Au Planteur de Caïffa » qui passaient sur ce pont. Ainsi la Société est devenue un nom commun dans de très nombreuses régions tant pour désigner l'épicier "le Caïffa" qu'un lieu "Pont Caïffa".

Malheureusement, pendant la Guerre de 14-18, les événements n'ont pas toujours eu la même limpidité.

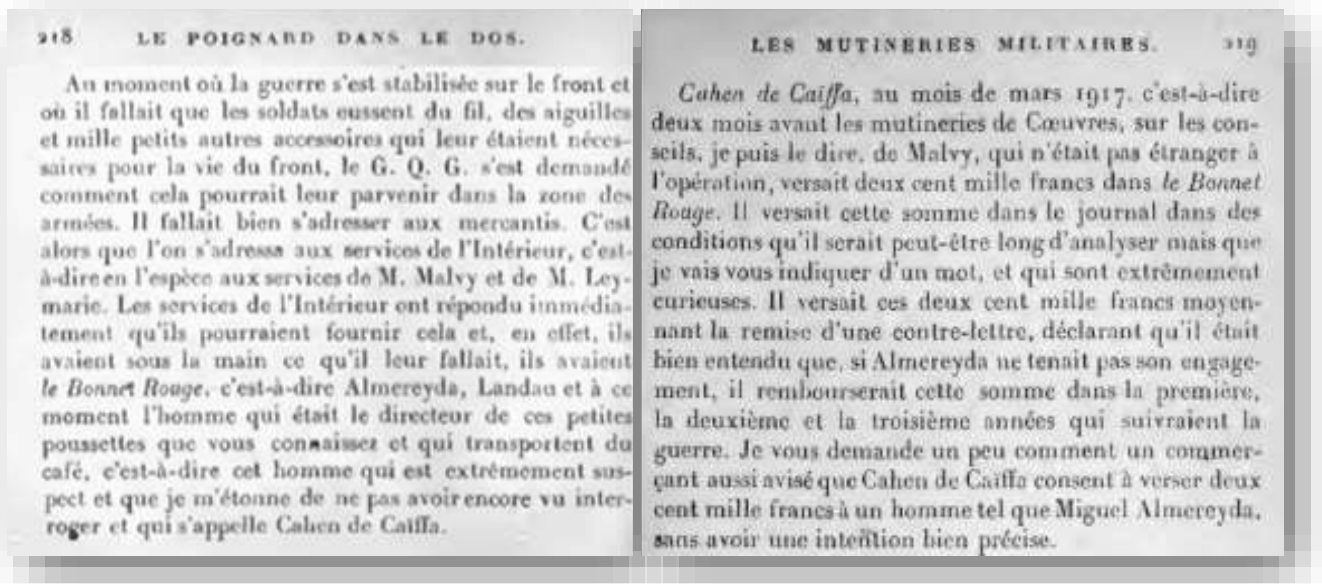
Il faut bien se représenter deux tendances opposées et virulentes dans la politique française. A travers deux journaux, ces deux systèmes vont se déchirer jusqu'à faire tomber des ministres comme Caillaux, ou Malvy (ministre de l'Intérieur) [Voir « L'affaire Malvy, le Dreyfus de la Grande Guerre », de Jean-Yves Le Naour, Ed.Hachette]

Malvy est accusé d'avoir fourni des renseignements à l'Allemagne, et d'avoir favorisé les mutineries des tranchées de juin 1917. Au terme d'un retentissant procès, il est banni en Espagne jusqu'en 1925. De l'avis des historiens d'aujourd'hui, il n'était pas coupable...

Que vient faire Michel Cahen dans cette histoire ?

Les journaux y tiennent une part non négligeable. « Le Bonnet Rouge » (oui, mais à contre-sens des récents bonnets rouges bretons, même si les logos se ressemblent...), périodique hebdomadaire créé en 1913, est un journal satirique anarchiste et républicain – et crime ! – pacifiste et d'extrême gauche. Il s'oppose à l'Action Française, fondée par Léon Daudet, royaliste, catholique, antisémite et d'extrême droite.

Dans le procès Malvy, Cahen, est accusé par Léon Daudet d'avoir commandité le journal de gauche à hauteur de 200.000 Fr, et – grâce à ses colporteurs – de l'avoir diffusé.



« Le poignard dans le dos » Léon Daudet

Cette partie de l'histoire, en pleine guerre, est trop obscure, controversée, argumentée, pour que j'en dise quoi que ce soit. Trois ouvrages de Léon Daudet y sont consacrés, plusieurs historiens ont essayé de débrouiller l'écheveau... Il semble que les nécessités idéologiques du temps aient primé sur la vérité.

Michel Cahen est décédé en février 1928 à son domicile rue Lamennais (8^e), un des plus beaux hôtels particuliers de Paris. La saga « Au Planteur de Caïffa » continue avec Albert Cahen, son fils.



En 1909, M. Cahen a donc fait construire une très grosse usine à Malakoff, remarquable par son armature métallique style Eiffel. (La Vigie de Malakoff).

Les bâtiments s'étendaient sur plus d'un hectare, et ont ensuite abrité le siège de France-Télécom.

Malakoff étant traditionnellement une banlieue rouge, continûment communiste depuis 1925, j'ai cherché ce qui avait pu s'y passer lors du Front Populaire de 1936 et des grèves qui s'ensuivirent.

Sans surprise, le mouve-

ment a été extrêmement suivi, avec occupation de l'usine de Caïffa (« *Souvenir de nos anciens* » ; *Journal de Malakoff*, en 2006).

L'usine brûle cette année-là. Grâce à cette coupure de journal relatant l'incendie, nous savons qu'il y avait au moins 400 ouvriers...

Sur l'histoire des rues de Malakoff, j'ai trouvé la rue « Lucien et Edouard Gerber ». Ouvriers à l'Usine de Caïffa, ils sont partis en 1936 combattre pour la République en Espagne. Edouard, capturé par les franquistes, est brûlé vif. Quant à Lucien, arrêté pendant la guerre comme militant communiste, il est mort en déportation. (*Site de la ville de Malakoff*)

La 2^e Guerre Mondiale a donné un coup d'arrêt à la famille Cahen au sein de la Société « Au Planteur de Caïffa ». Nous retrouvons la Société jusqu'en 1962 sous la marque de café « Caïffa » avec les petites figurines pour les enfants dans les paquets de café : collection « Thierry la Fronde », et autres héros de télévision des émissions enfantines.



Cependant sur le site juif « O.S.E » (Œuvre de Secours aux Enfants, après la guerre), il est fait mention du château de Méhoncourt, au Mans dans la Sarthe, qui recueille une trentaine d'enfants juifs abandonnés, château du propriétaire du « Planteur de Caïffa », marié à une catholique. Après renseignements sur « les déportés juifs de la Sarthe », le château appartient à Alexandre Gross, beau-frère de Michel Cahen, arrêté en 1944 et déporté à Drancy (alors qu'il a 71 ans) et décédé en 1945 à l'hôpital Rothschild. Il est négociant en café « Au Planteur de Caïffa ».



Je trouve un autre château, celui d'Albert Cahen, fils ou petit-fils du fondateur, le château de Frauville (Yonne) au cœur d'un domaine de 2500 hectares.

Il est signalé que M. Cahen fut interné mais a eu la chance de s'en sortir, et que sa femme, catholique est restée au château, aidant des familles de prisonniers et des résistants...

Cet Albert Cahen-là est mort en 1972 et son épouse en 1987.



Emile Akar, époux de Clémence Cahen, donc gendre de Michel, travaille au « Planteur de Caïffa », puis fonde avec André Morel et l'aide des fonds de son beau-père la maison AMILCAR. Il achète le domaine de l'Écluse en 1936 à Salbris (Loir-et-Cher). Voilà comment grâce au "Caïffa", j'ai pu en 1960 rouler dans la belle Amilcar de mon grand-père !

On peut ainsi mesurer l'importance de cette Société, à quel point cette famille a croisé tous les grands et les grands moments de l'Histoire... Je ne m'explique donc pas qu'il ait fallu recouper tant de sites et faire tant de recherches pour en savoir un peu plus : pas de mention dans les « personnalités remarquables » de la ville de Malakoff, pas de page Wikipedia sur ce Michel Cahen-là. Pour l'état civil, il a fallu aller à la pêche en déduisant un possible lieu de mariage...

En fouillant internet, je suis tombée sur le site d'un artiste, Cosimo Caiffa, qui n'a rien à voir, et fait de l'art de rue en « réalité augmentée ».

Autrement dit, sa peinture déborde du mur sur le trottoir, créant une œuvre énorme et déroutante.



Ainsi mon objet de départ, simple assiette dans un placard, s'est élargi en cercles concentriques pour embrasser l'Histoire de plus d'un demi-siècle de notre pays...

Une question reste en suspens : pourquoi le nom de Caïffa ? Il y a une ville nommée Caïffa en Israël. Un des descendants d'un Directeur Général de Caïffa a cherché et affirme que « nul n'est capable de dire l'origine du nom ».

Je pense qu'il ne faut pas le détacher du nom global « Au Planteur de Caïffa » qui, avec l'emblème de la Société, reflète bien cette époque de l'empire colonial. Commercialement, le nom est génial qui, de café à Caïffa, reste facilement dans les mémoires... Ainsi 20 ans plus tard, en 1910, l'on créait "Banania" pour rappeler que ce produit chocolaté est à base de farine de banane... et l'emblème a été un tirailleur sénégalais, empire colonial toujours.

Du reste, la "firme" Caïffa colle en tous points à son époque, s'adaptant à l'esthétique...

...de l'art nouveau



...et au vintage 1959.





J'ai vu récemment une gouache de Leonetto Cappriello de 1925 intitulée « Le Planteur de Caïffa », sur un site américain de vente d'art... Départ des enchères à 1825 € si le cœur vous en dit...

Le Caïffa a pénétré tous les milieux sociaux, de notre paysan drômois à Henri de Monfreid qui, dans « L'Ornière », raconte comment il est devenu colporteur puis cadre du « Planteur de Caïffa », avant d'aller s'occuper de... café en Éthiopie, ce qui nous donne les romans d'aventure que l'on sait.

Si cette histoire vous a suffisamment amusé pour que vous vouliez la prolonger, j'ai de nombreux objets et documents (cartes postales, catalogue de primes, journaux...) que je pourrai exposer à l'été 2016. Je serai ravie d'y joindre ceux que vous pourriez nous prêter.

Hélène ANDRIANT

Autres photos visibles sur le site de l'Essaillon <http://www.essaillon-sederon.net/> (rubrique Caïffa).

« L'Ornière », d'Henri de Monfreid

CHAPITRE IX

LE PLANTEUR DE CAIFFA

[1]

Cet homme avait une bonne figure, il me regarda d'abord de haut en bas, puis sans doute rassuré par l'ensemble, il daigna me répondre :

— Bien sûr, chez nous on embauche toujours. Venez de 4 à 5, on a besoin de courtiers, dans ce métier il y a plus de feignants que de travailleurs, les gars sérieux ça se trouve pas au coin de la rue... Pour rester chez nous, dame, faut que ça rende. A la revoyure, bonne chance...

Mais au moment de pousser sa voiture il me regarda encore, et sans doute jugea-t-il que je devais valoir mieux que ne le laissait paraître mon veston déformé, car il ajouta en s'éloignant :

— Vous demandez monsieur Khan, c'est le patron.

Cette précision me donna l'intuition de la réussite comme si elle eût été la formule magique, le sésame qui allait m'introduire au *Planteur de Caïffa*.

Sur la petite voiture j'avais lu l'adresse : 13, rue Boulitte. Quel drôle de nom, et où diable était-ce ? Mais le chiffre 13 devait me porter bonheur. Un agent aussitôt questionné consulta son carnet et m'envoya à la Porte de Vanves, dans le XIII^e arrondissement.

A l'instant j'y serais allé, mais, costumé en candidat débardeur, je marquais vraiment trop mal, et je rentraï, plein d'espoir, me changer pour reprendre ma forme naturelle qui ne me semblait pas incompatible avec l'extérieur que j'imaginai à un courtier.

Après une heure de marche, tout à la fin de la rue Didot, j'aperçus enfin cette rue au nom étrange.

En fait il s'agissait plutôt d'un tracé de rue entre les palissades de terrains vagues où quelques immeubles isolés et neufs montraient la coupe verticale de leurs murs.

Au rez-de-chaussée d'un de ces immeubles « modernes », le vitrage d'un grand magasin tenait toute la longueur. Il était encombré de pendules, de services à thé, de tapis faux Orient, de voitures d'enfants, de bicyclettes, et de meubles en contre-plaqué.

Tout cela voisinait dans une forte odeur de café grillé qui dissipa mon hésitation première devant ce bazar où je cherchais en vain les sacs de café.

Ce bric-à-brac était l'exposition des primes offertes aux clients. L'intérieur avait l'aspect d'un entrepôt où des employés en blouse empaquetaient, ficelaient et entassaient des sacs de papier rouge dans d'innombrables voiturettes comme celle rencontrée le matin.

Un bureau vitré faisait saillie ; sur le vitrage dépoli on lisait en grosses lettres capitales le mot prestigieux de *Direction*.

Toutes les variétés de pauvres diables qui battent le pavé de Paris, attendaient en longue file leur tour pour passer devant ce guichet où se faisait l'embauche.

Ils étaient mieux vêtus que ceux des Halles, mais plus lamentables peut-être par la lutte poignante qui cherche à dissimuler la misère derrière un habit décent : les souliers vernis, craquelés et déformés, le pantalon de smoking, la redingote aux boutons montrant le fer, toute la défroque du « marchand d'habit » où viennent échouer comme les épaves d'un vaisseau brisé, les derniers vestiges du luxe et de la fête.

Sans en avoir l'air la plupart de ces solliciteurs avaient sûrement dormi sur un banc des boulevards extérieurs ou la banquette d'un bureau d'omnibus.

Les Archives communales anciennes de la Drôme

Souvent méconnues des généalogistes amateurs, les archives anciennes des communes sont une source d'une extrême richesse, tant pour l'histoire de chaque ville ou village que pour celle de leurs habitants. Elles fourmillent de renseignements, généraux comme nominatifs, touchant à tous les aspects de la vie quotidienne sous l'Ancien Régime : administration municipale, nomination des consuls, entretien des remparts et des édifices publics, impôts, ferme des biens communaux, ferme de la boucherie, passages de troupes, levées de milices, gages des maîtres d'école, gages et missions des gardes, valets de ville et arquebusiers, professionnalisation des sages-femmes, procès intentés par la commune ou soutenus par elle, entretien des enfants trouvés, n'en sont que quelques exemples, sans oublier bien sûr les registres paroissiaux. Pour un motif ou un autre, c'est donc toute la population que l'on peut y croiser. A ce titre, elles forment avec les minutes de notaire et les fonds judiciaires d'Ancien Régime un trésor inépuisable pour qui veut dépasser la simple reconstitution de lignées agnatiques et de collatéraux, et ainsi redonner vie et chair à ceux qui l'ont précédé.

On s'intéressera ici aux archives anciennes des communes de la Drôme.

Où les trouver et sous quelles cotes ?

Suivant les communes et les documents, les archives anciennes peuvent se trouver à la mairie ou aux Archives municipales, quand il en existe, ou aux Archives départementales, si elles ont été déposées.

- **LES ARCHIVES COMMUNALES restées en mairie** sont classifiées suivant le code de classement défini par l'« arrêté du 31 décembre 1926 portant règlement des Archives communales », toujours en vigueur, lequel reprend l'essentiel d'instructions antérieures du milieu du 19^e siècle. Ce code distingue **les archives anciennes (antérieures à 1790), organisées en neuf séries thématiques identifiables par des lettres doublées de AA à II**, des archives communales modernes (postérieures à 1790) organisées en dix-neuf séries thématiques identifiables par une lettre simple, de A à T. Ainsi les séries communales anciennes se reconnaissent-elles aux cotes suivantes :

AA : Actes constitutifs et politiques de la commune, correspondance générale

BB : Administration communale

CC : Finances, impôts, comptabilité

DD : Biens communaux, eaux et forêts, travaux publics, voirie

EE : Affaires militaires

FF : Justice, procédures, police

GG : Cultes, instruction publique, assistance publique

HH : Agriculture, industrie, commerce

II : Documents divers

- **LES ARCHIVES ANCIENNES DES COMMUNES DÉPOSÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES** sont, elles, à chercher en série E, aux côtés des titres féodaux, des papiers de famille, de l'état-civil, des notaires et des archives des corporations.

Dans la Drôme, les archives communales anciennes, déposées ou non, ont fait l'objet d'un examen et d'une analyse extrêmement détaillés par André Lacroix, directeur des Archives départementales de 1863 à 1910, et son successeur. A cette occasion, les archives anciennes restées en mairie ont été inventoriées par arrondissements et par cantons, et à l'intérieur de ces derniers par ordre alphabétique de commune ; elles ont reçu une double cote, dans le cadre du supplément à la série E (n° 4166 à 14961) : une cote de la série E et, placée entre parenthèses, une cote selon l'ordre de classement à doubles lettres précité. Dans le cas où les archives sont restées en mairie, la cote donnée en série E correspond en quelque sorte à une cote d'accueil pour un éventuel versement futur aux archives départementales.

Les archives anciennes déposées aux archives départementales ont fait l'objet d'une cotation simple en série E, ce qui est une manière immédiate de les reconnaître.

Prenons l'exemple de la commune de Buis-les-Baronnies. Le document coté E 2715, qui contient notamment un acte d'assemblée des chefs de famille de Buis pour l'élection des auditeurs des comptes des consuls, est déposé aux archives départementales de la Drôme et peut y être consulté. En revanche, le document E 4204 (BB 23), qui contient les délibérations communales de Buis de 1728 à 1735, n'est pas déposé aux archives départementales de la Drôme : on le trouvera en mairie sous la cote BB 23.

Attention toutefois au fait que les mairies ne disposent qu'exceptionnellement de l'inventaire réalisé par les archives de la Drôme et peuvent ainsi ignorer la cotation effectuée, ce qui n'enlève rien à l'existence des documents dans leurs armoires. Au besoin, il est toujours possible de se rapprocher de l'archiviste volant qui s'occupe des archives d'une mairie pour s'entretenir avec lui de ce que l'on souhaite consulter...

Pour en savoir plus : les inventaires

• LEUR CONTENU

Pour avoir une idée de ce qui nous est parvenu (certaines communes n'ont pas conservé de documents antérieurs à 1790 en dehors de leurs registres paroissiaux), rien de tel qu'un petit détour par les inventaires existants. Comme évoqué ci-dessus, l'inventaire de la série E de la Drôme détaille commune par commune les archives communales anciennes :

- de E 2671 à E 4165, cotes uniques, les archives communales déposées aux archives départementales,
- de E 4166 à E 14961, cotes doublées d'une cotation communale entre parenthèses, les archives communales non déposées. Ceci, bien sûr, à la date de l'inventaire.

L'inventaire de la série E figure dans les tomes II à VIII de l'inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, le tome I étant consacré à l'inventaire des archives civiles, séries A, B et C, et le tome II abordant également la série D. A noter le statut particulier de Valence, Die et Montélimar, le tome IX étant consacré aux archives communales et hospitalières de Valence, aux archives communales de Die et de Montélimar et hospitalières de Die.

Les fonds de chaque commune y sont analysés dans leurs grandes lignes (toutes les pièces ne sont donc pas citées), mais néanmoins de façon suffisamment détaillée pour y trouver des milliers de références nominatives.

En voici quelques exemples, qui montrent combien on peut y croiser tout un chacun, homme ou femme, de toutes conditions :

Buis – E 2784 – Adjudication par Bouchu, intendant, à Martinel, des biens de David Simon, religionnaire fugitif, au prix de 25 livres (1680-1689).

Chamaret – E 3343 – Testament de Vidal Enjolras, curé de Chamaret-le-Maigre, fait à Valréas, le 16 octobre 1786, par lequel il lègue 6 livres à chacune des confréries de sa paroisse, 72 livres pour messes, 2 sommées et 10 émines de seigle aux pauvres ; « plus il laisse pour fournir du bouillon aux pauvres malades une somme de 200 livres ... qui sera placée en rente perpétuelle par son successeur ».

Nyons – E 4706 (BB 41). Assemblées consulaires où il est décidé de faire constater par le lieutenant de châtelain ou le vi-bailli du Buis les faits suivants reprochés à M. de la Charce : Achille, son domestique, à la sortie des offices « ayant assassiné le fils Marceille » sur la route des Pilles, fut poursuivi par quelques habitants ; à la porte dudit marquis, celui-ci et son valet, armés d'épées, firent relâcher Achille, et, bien qu'il ait promis de le livrer à la justice, le même M. de la Charce le fait cacher et menace de poursuivre plusieurs habitants pour voies de fait contre son domestique (16 août 1677) [...] (Achille fut conduit à Grenoble et condamné à mort).

Colonzelle – E 5678 (BB 7). Délibérations consulaires sur les gages des maîtres d'école, fixés : pour Jacques Michel, de Tulette, à 30 livres, sans les 30 que donne le comte de Grignan, et la nourriture des pères de famille (4 octobre 1705) ; pour André Crist, de Marseille, aux mêmes taux et conditions ; pour Joseph-Marie Brunel, de Valréas, à 60 livres (17 septembre 1719) ; pour Joseph Michel, de Tulette, à 36 livres, outre sa nourriture par les pères de famille (1er janvier 1722) ; pour Antoine Rufin, dit Beaulieu, de Montségur, à 40 livres, outre sa nourriture (30 octobre 1723) ; pour Louis Grafau, de Visan, à 120 livres, dont 42 par les pères de famille (30 septembre 1726) – sur l'achat d'une partie de la maison Barthélémy pour agrandir le presbytère (24 juin 1708).

Grignan – E 5724 (BB 3) – Prestation de serment devant le bailli et les consuls par Madeleine La Balme « de bien et deue-ment exercer l'office de saige femme », en tout temps, sauf en temps de peste, après « sommaire apprinse » sur sa capacité par nobles Catherine et Louise Robert, Catherine Joubert, etc. (3 mai 1547).

Crest – E 13694 (CC 81) – Comptes consulaires de Gaillard, receveur, en 1734, de Landrot, de 1734 à 1736, et de Mariton en 1737-40, ses successeurs : recettes de 14 à 18 332 livres ; dépenses de 14 à 18 368, dont 65 pour le logement de Leblanc, capitaine d'invalides, 212 pour le logement d'invalides, 60 pour les vacations des auditeurs et péréquateurs, 65 livres à Coye, régent de latin, pour un trimestre, 1 000 livres à Pétrement, adjudicataire du curage du canal de la ville, en acompte des 3 500 livres du marché.

Crest – E 13698 (CC 85) – Marché fait avec Huard, de Clérieux, pour la fonte de la cloche de l'horloge et de celle de l'église, à raison de 15 sols la livre de métal fourni et de 18 sols la livre d'étain fin (2 septembre 1704).

Barsac – E 14248 (DD 1). Baux à ferme par les consuls de Pontaix du four banal à Ginoux, Audra-Morin, Bouillon et Faisant, pour un an et 34 livres, dont un tiers moins un vingtième à Barsac et le reste à Pontaix et 30 livres 15 sols de cense au seigneur (1690).

Valdrôme – E 14590 (BB 1). Délibérations prises par les assemblées de chefs de famille et du conseil particulier au sujet : du choix de Bouffier pour tenir le four communal, moyennant un quarton pour les grosses pièces de pain et d'une pièce par 32 pour les petites (3 juillet 1665) ; - de la ferme du monopole de la boucherie à Amic, à la condition de vendre 2 sols la livre de mouton et 1 sol 9 deniers celle de brebis, du 4 juillet à fin août, et ensuite 1 sol 6 deniers jusqu'au 1er janvier (4 juillet 1665) ; - du monopole de la vente du sel gabbellé à Isabeau Gachet, à la condition de vendre le civayer 16 sols 9 deniers (28 mars 1666).

Vercheny – E 14919 (EE 1) – Etat des garçons pour la milice de 1735 : Jausaud, Lagier, Clary, Paul Lombard, etc. ; total 21. - Procès-verbal par Antoine Barnave fils, châtelain de Vercheny, de la présence à Saillans, en 1748, d'Antoine Reinier, potier de terre, travaillant naguère à la Bégude du Gap chez Simon Lombard, âgé de 25 ans, désigné par le sort et ayant reçu quelque argent des autres jeunes gens.

On mesure aisément à travers ces quelques exemples la richesse et la variété de ces sources, tant pour enrichir sa connaissance de la vie de familles sédentaires que pour retrouver les origines ou la trace de ceux qui ont quitté le sol natal. Qui, à Marseille, irait rechercher à Colonzelle le maître d'école André Crist ou soupçonnerait qu'Achille, le domestique de M. de la Charce, a été exécuté à Grenoble pour assassinat ?

Comment les consulter ?

Les inventaires publiés sont bien sûr en accès libre aux archives départementales, tout comme l'index nominatif de toutes les pièces inventoriées. Chaque toponyme ou patronyme renvoie aux cotes où il apparaît. Il n'y a plus alors qu'à consulter l'inventaire de la série E aux cotes concernées.

Et puis, il y a bien sûr Internet. Et là, il faut distinguer les inventaires accessibles à tous et ... ceux accessibles aux seuls citoyens américains !!! En effet, seuls quelques inventaires des archives départementales antérieures à 1790 sont téléchargeables librement, grâce à Google ou à la bibliothèque numérique américaine « Internet Archive ». Les Archives départementales de la Drôme n'ont en effet numérisé aucun inventaire à ce jour.

Google et Internet Archive ont mis à disposition les volumes II et III des inventaires des archives départementales de la Drôme antérieures à 1790, outre le volume I inventoriant les séries A, B et C. Seule l'université du Michigan a numérisé l'ensemble de ces inventaires, lesquels sont accessibles via le site de la fondation américaine Hathi Trust. Et c'est là que le bât blesse, car Hathi Trust ne veut pas rentrer dans des problématiques d'application des règles nationales de droits d'auteur propres à chaque pays et s'en tient de ce fait à ce qu'il peut mettre à disposition sans risque de litige, c'est-à-dire sur le seul sol américain, au profit de ses ressortissants. C'est ainsi que des inventaires d'archives réalisés il y a plus de 100 ans et parfaitement accessibles en France à tout citoyen français deviennent inconsultables à qui n'est pas citoyen américain ! Exemple des plus probants : le *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme*, librement téléchargeable sur Gallica de 1866 à 1942, ne l'est pas sur le site d'Hathi Trust, sauf pour les Américains ! Il est évidemment toujours possible de se les faire adresser par des relations aux Etats-Unis ... si on en a !

On trouvera en annexe les liens dirigeant vers les inventaires des archives départementales de la Drôme sur internet.

En conclusion : au-delà des archives communales anciennes

Une enquête nationale menée début 2014 auprès du public sur les sites d'archives a mis en évidence que les instruments de recherche figurent parmi les dix points à améliorer. Comme l'écrivait Guillaume de Morant dans le n° 214 de la Revue Française de Généalogie : « *En effet, un instrument de recherche lisible est le meilleur argument pour inviter les généalogistes à poursuivre leurs travaux en salle de lecture, en préparant au préalable leur visite via le site internet.* » Hervé Lemoine, directeur du Service interministériel des Archives de France, n'en avait pas attendu les résultats quand il soulignait dans la même revue, toujours au début 2014 : « *C'est vrai, la numérisation et la mise en ligne de l'état civil vident les salles de lecture. Mais je connais une autre opération qui, elle, les remplit. Il s'agit de la mise en ligne des instruments de recherche. [...] Une fois en ligne, ils font apparaître des documents inédits et attirent sur place de nouveaux chercheurs. [...] Nous avons d'ailleurs un projet de portail national des instruments de recherche en ligne.* » Ce portail est maintenant annoncé en 2016.

On aimerait pouvoir finir par y trouver, sous une forme interrogeable, non seulement l'inventaire des archives communales anciennes de la Drôme, mais la collection complète des inventaires des Archives départementales de la Drôme antérieures à 1790, ces outils de travail indispensables à des recherches en profondeur.

Françoise COUSTILLAS-RIGOT

ANNEXES

Liens de téléchargement libre

Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Drôme, I, Archives civiles, séries A, B & C, 1865 :

<http://books.google.fr/>

Saisir dans la barre de recherche : « Sommaire inventaire des Archives départementales de la Drôme »
(format image, pas d'interrogation possible, sauf à trouver la solution avec Google Drive)

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, II, séries D, n° 1 à 72, et E, n° 1 à 2670, 1872 :

<http://books.google.fr/>

Saisir dans la barre de recherche : « Sommaire inventaire des Archives départementales de la Drôme »
(format image, pas d'interrogation possible, sauf à trouver la solution avec Google Drive)

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, III, Archives civiles, série E, n° 2671 à 4706, 1879 :

<https://archive.org/details/archivesciviles03arch>

(très nombreux formats au choix, dont un format texte permettant les interrogations)

Liens de téléchargement réservés aux seuls citoyens américains

(qui, ensuite, peuvent envoyer le ou les fichiers numériques à leurs correspondants) :

<http://catalog.hathitrust.org/Record/001603856>

(Lorsque le téléchargement est fait via Google Drive, les ouvrages bénéficient du système de reconnaissance de caractères inclus dans Google Drive et peuvent faire l'objet de requêtes textuelles.)

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, I, Archives civiles, séries A, B & C, 1865.

<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015025978605>

Si l'on veut absolument faire une recherche textuelle, il est toujours possible de la faire non pas dans l'ouvrage téléchargé, mais en allant sur l'adresse Google de l'ouvrage où l'on peut faire des requêtes à partir d'une petite cartouche de saisie. Le lien pour l'ouvrage ci-dessus est le suivant :

https://books.google.fr/books/about/Inventaire_sommaire_des_Archives_d%C3%A9part.html?id=f_c7AAAAMAAJ&redir_esc=y

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, II, séries D, n° 1 à 72, et E, n° 1 à 2670, 1872.

<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015025978589>

Si l'on veut absolument faire une recherche textuelle, il est toujours possible de la faire non pas dans l'ouvrage téléchargé, mais en allant sur l'adresse Google de l'ouvrage où l'on peut faire des requêtes à partir d'une petite cartouche de saisie. Le lien pour l'ouvrage ci-dessus est le suivant :

https://books.google.fr/books/about/Inventaire_sommaire_des_Archives_d%C3%A9part.html?hl=fr&id=9_07AAAAMAAJ

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, III, Archives civiles, série E, n° 2671 à 4706, 1879.

<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015025978571>

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, IV, Archives civiles, série E, n° 4707 à 6845, 1886

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, V, Archives civiles, série E, n° 6846 à 8618, 1892.

<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015025978563>

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, VI, Archives civiles, série E, n° 8619 à 11531, 1898

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, VII, Archives civiles, série E, n° 11532 à 13585, 1903.

<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015025978555>

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, VIII, Archives civiles, série E, n° 13586 à 14961, 1910. Répertoire numérique de la série K / Répertoire numérique de la série Q, 1925 / Répertoire numérique de la série V.

<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015025978548>

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, IX, Archives communales et hospitalières de Valence, archives communales de Die et de Montélimar et hospitalières de Die, 1914. N'est pas au catalogue

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, X, Archives de la Révolution, série L, n° 1 à 97, 1933.

<http://catalog.hathitrust.org/Record/002240948>

Ouvrage numérisé par Google mais non encore disponible au téléchargement

Inventaire sommaire des AD antérieures à 1790 : Drôme, IX, Archives communales et hospitalières de Valence, Archives communales de Die et de Montélimar et hospitalières de Die, 1914

https://books.google.fr/books/about/Inventaire_sommaire_des_archives_communa.html?id=VXN9QwAACAAJ&redir_esc=y



Un projet inquiétant : La suppression du 2^e registre de l'état civil

Le 31 juillet dernier, le Gouvernement a fait enregistrer à la présidence du Sénat, un projet de loi portant application des mesures relatives à la justice du XXI^e siècle. A la lecture de l'article 18, nous sommes abasourdis de constater qu'il prévoit, purement et simplement, la suppression du deuxième registre de l'état civil. Sous prétexte de simplification et d'économies, on va mettre fin à une règle séculaire qui a fait ses preuves.

Le passé est pourtant riche d'enseignement. Faut-il rappeler l'épisode de la Commune et les incendies qui ont suivi, causant la destruction des deux collections ? Faut-il rappeler combien la reconstitution de l'état civil parisien a été longue, imparfaite et coûteuse ? Faut-il rappeler que, suite aux deux guerres mondiales, les deux collections communales et départementales de nombreuses communes ont disparu ? On a la mémoire bien courte dans notre pays. Le traitement automatisé annoncé, justifiant la disparition du second exemplaire, peut-il être reçu ? La réponse ne peut qu'être négative. En effet, on ne peut être à l'abri d'une mauvaise manipulation informatique qui fera disparaître le traitement informatisé, d'un incendie des bâtiments dans lequel se trouvent l'original papier et le support informatique.

Par ailleurs, **les traitements informatisés sont soumis aux aléas des évolutions technologiques** et de la nécessité de faire des transferts. Peut-on être sûr qu'ils seront toujours effectués dans cinquante, cent ans ou plus ? Si les transferts ne sont pas réalisés, aura-t-on conservé les machines pour lire lesdits traitements ? Qui peut répondre avec certitude à ces questions ? Ne soyons pas aveuglés par la modernité des traitements informatisés et de leur conservation dans le temps.

Les objectifs poursuivis par cette réforme sont la modernisation de la gestion de l'état civil et l'allègement de la charge des officiers de l'état civil et des greffes. Personne ne peut être contre la modernisation de la gestion de l'état civil et le bon encadrement du traitement automatisé des données, mais cela ne peut se faire aux dépens de la sécurité. On ne voit pas en quoi la charge de travail pour les officiers de l'état civil va être vraiment diminuée, s'il imprime un acte au lieu de deux. Quant au coût, ce ne sont pas quelques ramettes de papier économisées dans les grandes villes qui vont changer la face du monde, ni quelques reliures de moins à faire en fin d'année. Quant au Greffe des tribunaux, si c'est une charge trop importante pour eux de stocker ce deuxième exemplaire, pourquoi n'irait-il pas directement dans les services d'archives, puisque depuis 1989, ils ne reçoivent plus les mentions ?

Tout cela pour mettre à mal l'ossature de l'état civil français qui, jusqu'à ce jour, était certainement le plus beau au monde et celui qui avait servi de modèle à beaucoup de pays ! Dans soixante-quinze ans, nos actes de l'état civil à venir ne seront donc plus consultables dans les services d'archives et seront donc dispersés dans toutes les communes. On casse la centralisation d'un système, dans les services départementaux d'archives, qui a fait ses preuves. Voilà une loi, qui est dans l'immédiateté, qui croit à la pérennité de l'archive numérique et qui ne se pose pas la véritable question de l'archivage futur des documents d'état civil et de sa conservation dans le long terme. Les généalogistes ne pourront que s'y opposer.

J. F. PELLAN, président de la FFG

Les Québécois en force à Poitiers !

Montréal, le 10 septembre 2015. Le XXIII^e congrès de la Fédération Française de Généalogie se tiendra au Palais des congrès du Futuroscope de Poitiers du 2 au 4 octobre 2015. Le comité organisateur du congrès de généalogie de Poitiers a choisi pour thème du congrès de 2015 : Poitou et Nouvelle-France. Plus de 500 congressistes sont inscrits à ce congrès organisé sous l'égide de la Fédération Française de Généalogie. En plus des congressistes, quelque 3000 personnes visiteront le salon de l'histoire et de la généalogie. Pour coordonner la participation québécoise au congrès de Poitiers, des partenaires québécois ont créé, en 2014, le Comité québécois du congrès de Poitiers.

Une importante participation québécoise

Comme le thème du congrès de 2015 interpelle directement les généalogistes québécois, plus d'une centaine de personnes se sont inscrites aux trois voyages en France proposés par l'Agence de Voyages CAA-Québec afin d'assurer une importante participation québécoise à ce congrès. La Société généalogique canadienne-française dirigera une délégation de 45 participants du 25 septembre au 12 octobre, la Fédération québécoise des Sociétés de généalogie comptera une trentaine de voyageurs pour son séjour dans le Poitou du 17 septembre au 6 octobre et une vingtaine de Québécois se sont inscrits au voyage proposé par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs du 30 septembre au 7 octobre. En plus des groupes organisés, une douzaine de Québécois se rendront individuellement à Poitiers pour participer au congrès.

Des conférenciers québécois de renom

Le congrès de Poitiers proposera aux congressistes une trentaine de conférences et six ateliers dont plusieurs communications auront pour sujet l'Acadie, la Nouvelle-France et le Québec. Cinq conférenciers québécois seront à l'honneur : Marcel Fournier, présentera une communication sur le régiment de Carignan-Salières, 1665-1668 ; Rénald Lessard, proposera une conférence sur l'apport inédit des papiers d'Acadie 1750-1760 ; Jeannine Ouellet entretiendra l'auditoire sur l'histoire de la famille de François Houallet ; Louis Richer présentera une communication sur les registres paroissiaux au Québec 1620-1994 et Marie Royale proposera une conférence sur l'alimentation en Nouvelle-France. Enfin, Denis Racine animera un atelier intitulé Généalogie et tourisme culturel. Parmi les autres conférences qui intéresseront les Québécois, citons celles de Didier Potton sur les protestants charentais et poitevins en Nouvelle-France, celle de Jacqueline Colleu sur les Vendéens à la conquête du Canada et enfin, celle d'André Margor sur la préservation du patrimoine identitaire des Acadiens.

Les stands québécois au salon de la généalogie

Parmi les quelque 150 stands d'associations généalogiques et historiques, d'institutions archivistiques, de libraires, d'éditeurs et d'organismes gouvernementaux, cinq stands seront tenus par des organismes québécois. La Fédération Histoire Québec, qui représentera les sociétés d'histoire et de généalogie du Québec à Poitiers, présentera les plus récentes publications des Éditions Histoire Québec et la plus récente livraison de son magazine Histoire Québec. La Société généalogique canadienne-française, présente aux congrès de généalogie en France depuis 1993, sera la référence pour les généalogistes français à la recherche de cousins au Canada. La Société de recherche historique Archiv-Histo de Montréal présentera aux chercheurs ses nombreuses publications électroniques et sa base de données notariales Parchemin. Les Éditions du Septentrion, la plus importante maison d'édition de livres en histoire au Canada, proposera ses plus récentes publications en histoire et en généalogie. Enfin, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, présentera la collection de livres : Ces villes et villages de France, berceau de l'Amérique française. De plus, une section du stand sera gratuitement mise à la disposition des auteurs québécois qui souhaiteront présenter leur ouvrage lors du congrès.

Le savoir-faire québécois en généalogie

La présence d'une centaine de Québécois au congrès de généalogie de Poitiers constituera un apport important pour la généalogie franco-québécoise. Elle permettra également aux organismes québécois présents à Poitiers de faire valoir leur expertise et de tisser des liens d'amitiés avec les généalogistes français. Le Québec présentera à Poitiers l'exposition itinérante sur le régiment de Carignan-Salières.

Marcel FOURNIER, AIG Secrétaire du Comité québécois du congrès de Poitiers

Si tous les généalogistes voulaient s'donner la main...

Dans une page dédiée à la généalogie, à la fin d'un ouvrage d'histoire récemment paru, je m'interroge « Quoi de commun entre la recherche généalogique initiée au début des années 1980 et celle que nous pratiquons aujourd'hui ? ». Ajoutant : « Les nouvelles technologies sont là... Mais, elles ne peuvent pas tout ! ». Si j'ai adhéré en 1983 à une association généalogique (fédérée), c'est parce que l'aide et le travail d'un de ses bénévoles m'ont alors permis de reconstituer, à distance (800 km de mon domicile de l'époque), une partie de mon ascendance, sans micro-informatique, sans appareil photo numérique, sans Internet... est-il seulement besoin de le préciser ?

Plus tard, devenu responsable associatif, je rédige – au nom d'un collectif de cercles de la région Nord – un texte de défense de nos activités et de nos publications, argumentaire surnommé entre nous « Edit d'Escaudœuvre ». Le résumer est assez simple :

- 1) des bénévoles avaient fourni un conséquent travail de relevé et de saisie des actes ;
- 2) ce travail effectué au nom d'une association était devenu le bien commun de la personne morale constituant le groupement volontaire des membres ;
- 3) dès lors qu'un collectif achète ou loue des locaux, achète ou loue du matériel et, d'une manière générale, fait face à des charges, il y a nécessairement en face des recettes à dégager... non pour un profit individuel partagé, mais pour organiser des événements et mettre à disposition du groupe un local, des moyens matériels, des formations...

Certains – les plus jeunes ? – liront peut-être dans mes propos un rappel et/ou une réaction corporatiste(s) et la description d'un schéma en voie d'extinction – ou qui, à tout le moins, s'essouffle. D'autres – plus âgés – y retrouveront une philosophie ou un équilibre à maintenir pour qui prétend faire vivre une association. De retour de Poitiers, fort d'une expérience de près de 35 ans, et à même de la partager – selon l'espérance de vie moyenne – encore 35 ans, je forme trois vœux :

- que le fossé entre les « anciens » et les « modernes » ne se creuse pas davantage ;
- que les nouvelles technologies qui facilitent l'accès aux sources et ont transformé nos investigations restent des outils ;
- que des formes de vie collective au service de notre passion, riches de partages d'expériences, perdurent !

Poitiers est mort ! Vive Le Havre !

Sur le troisième vœu, soyons lucides : les coûts financiers, matériels voire humains des congrès ont explosé depuis les années 1980. Pourtant, je ne suis pas si pessimiste que certains :

- 1) Poitiers a été un grand et beau congrès
- 2) Au cours de la cérémonie de clôture, l'enthousiasme, l'envie de bien faire et l'émotion étaient palpables chez les organisateurs du prochain congrès : Le Havre 2017.
- 3) Pour 2019, nous savons que des candidatures sont en vue Pour cela et pour TOUT le reste (événements nationaux, formation des jeunes et des moins jeunes, développement de notre réseau fédéral, coordination des outils, défense de nos intérêts dans les lois en cours, ...), nous, Fédération, avons bien du travail encore à accomplir, au service de tous... si tous les généalogistes sont prêts à se donner la main !

Christophe DRUGY, Secrétaire général de la FFG

DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à
Cercle généalogique de la Drôme provençale :
 Maison des Services publics
 1 avenue Saint-Martin
 26200 MONTE LIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 4,50 €

Arbre 7 générations 4,50 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 7,60 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr. 100 250 500 3000

Prix € 1,75 3,75 5,35 7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 7 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>

Corrigé des Mots croisés de Noël de la page 12



	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	P	E	R	E	N	O	E	L	
2	A		E	U		R	U	E	E
3	P	I	N	S		A	X	E	L
4	I	O	N		U	N			L
5	L		E	U		G	E	L	E
6	L	A	S			E	T		B
7	O	R		L	O	S		P	O
8	T	U	B	E	R		L		R
9	E	M	B	A	L	L	A	G	E



Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie :
cgdp@wanadoo.fr

Notre site Web :
genea26provence.com

Notre Forum :
genea26provence@yahogroupes.fr

Notre page sur Facebook :
facebook.com/cgdp.genealogiste

« La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Guy VENTURINI
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X